

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

Les déterminants de la concentration ethnique résidentielle chez quatre groupes  
d’immigrants (Chinois, Italiens, Africains au Sud et au Nord du Sahara):  
Cas de la Région Métropolitaine de Recensement de Montréal

Par

DJORO GAUTHIER ZADI

Mémoire présenté pour l’obtention du grade de

Maître ès sciences, (M. Sc.) en démographie

Octobre 2017

Ce mémoire a été évalué par un jury composé de :

Mme Laurence CHARTON, examinatrice interne

Mme Chloé DUVIVIER, examinatrice externe

M. Nong ZHU, directeur de recherche

## Résumé

La croissance continue de la population immigrante dans la Région Métropolitaine de Recensement (RMR) de Montréal a fait de celle-ci une métropole multi-ethnique. L'établissement volontaire ou involontaire de ces groupes d'immigrants dans plusieurs localités a favorisé la naissance de zones de concentrations ethniques résidentielles, à savoir des « niches ethniques ».

Les objectifs principaux poursuivis dans cette recherche sont d'identifier ces « niches ethniques résidentielles » pour le groupe des Chinois, des Italiens, des Africains au Sud et au Nord du Sahara; et de déterminer les facteurs pouvant influencer la probabilité d'habiter ou non dans ces « niches ». Pour répondre aux objectifs de cette étude, nous avons utilisé les microdonnées confidentielles du recensement de la population du Canada pour l'année 2006 provenant de Statistique Canada.

Dans un premier temps, nous avons identifié les niches ethniques à l'aide de la méthode des Odds Ratio (*OR*), également appelée rapport des côtes, et ce, chez les quatre groupes d'immigrants étudiés. Les résultats montrent que les Chinois et les Africains au Sud du Sahara se concentrent dans le Centre-ville, le Nord, l'Ouest et le Sud de l'Île de Montréal, et dans la banlieue Sud de la RMR de Montréal. Quant aux Italiens, ils se concentrent dans le Nord, l'Est et le Sud de l'Île de Montréal, et dans Laval, une banlieue Nord de la RMR de Montréal. Les Africains originaire du Maghreb, se concentrent dans les mêmes localisations que celles des Italiens, mais ils sont aussi présents dans l'Ouest de l'Île de Montréal. Les niches ethniques des quatre groupes étudiés sont en majorité bilingues (Français et anglais). Ensuite, nous avons comparé la moyenne du revenu total annuel des populations habitant dans l'ensemble des niches ethniques à celle des populations n'habitant pas dans ces niches, et ce, pour chacun des groupes. Les résultats révèlent que les immigrants des quatre groupes se concentrent dans des localités relativement pauvres.

Enfin, nous avons utilisé la régression logistique pour identifier et analyser les facteurs pouvant influencer la probabilité d'habiter ou non dans une niche ethnique résidentielle. Les résultats révèlent que l'effet du capital humain (le niveau d'instruction et la connaissance des langues officielles du Canada) défavorise la concentration ethnique résidentielle chez les Italiens. Le fait d'être bilingue ou francophone diminue la probabilité d'habiter dans les niches ethniques chez les groupes d'immigrants Chinois, Italiens et Africains au Sud du Sahara.

L'effet du niveau de compétence (Cadres supérieurs, Personnels professionnels) défavorise la concentration ethnique chez les Africains au Sud du Sahara. Le fait d'être un locataire augmente la probabilité d'habiter dans des niches ethniques pour les quatre groupes d'immigrants. L'effet d'habiter éloigné de son lieu de travail défavorise la concentration chez les Italiens, les Africains au Sud et au Nord du Sahara. L'utilisation des moyens de transport en commun (Bus, Métro,..) favorise la concentration ethnique chez les quatre groupes étudiés. Le fait d'avoir une famille de trois personnes et plus augmente la probabilité d'habiter dans des niches ethniques, et ce, chez les Africains au Sud du Sahara et ceux du Maghreb.

Nous avons relevé quelques limites dans nos analyses, notamment le choix des immigrants de première génération et l'utilisation d'une enquête transversale. En tenant compte de ces limites relevées, il serait utile de procéder à d'autres investigations afin de tirer des conclusions moins sujettes à débat du point de vue méthodologique.

**Mots-clés:** immigrants, concentration résidentielle, niches ethniques, RMR de Montréal

## **Abstract**

The continued growth of the immigrant population in the Montreal Metropolitan Census Metropolitan Area (CMA) has made it a multi-ethnic metropolis. The voluntary or involuntary settlement of these immigrant groups in several localities has undoubtedly favored the birth of areas of ethnic residential concentration, which are known as « ethnic niches ».

The main objectives pursued in this research are to identify these "ethnic residential niches" for the group of Chinese, Italians, Southern, and Northern Sahara Africans; And to determine the factors that may influence the chances of living in those "niches". To meet the objectives of this study, we used the confidential microdata from Statistics Canada 2006 Census of the Population.

First, we use the Odds Ratio method, also known as length- to- width ratio, to identify the ethnic niches concentration zones in the four immigrant groups studied. The results show that both Chinese and Africans in the southern Sahara are concentrated in Downtown, North, west, and South of the Island of Montreal, as well as in the southern suburbs of the Montreal CMA. As for the Italians, they are concentrated in the North, East and South of the Island of Montreal, and in Laval, a suburb of the Montréal CMA. Africans from the Maghreb are concentrated in the same locations as the Italians, but they are also present in the West Island of Montreal. All the ethnic niches of the four groups studied are mostly bilingual (French and English). We also compared the average of the total annual income of the populations living in all the ethnic niches with those of the non-niche populations for each ethnic group. The results reveal that immigrants from the four groups are concentrated in relatively poor neighborhoods.

Finally, we used logistic regression to identify and analyze the determinants of residential ethnic concentration. The results show that the effect of human capital (educational attainment and knowledge of Canada's official languages) weakens residential ethnic concentration among Italians. Being bilingual or francophone reduces the possibility of living in ethnic niches among Chinese, Italians, and southern Sahara Africans immigrants.

The skill level (Senior managers, Professional staff) does negatively affect South Saharan Africans ethnic concentration. Moreover, being a tenant increases the likelihood of living in ethnic niches for the four immigrant groups. As for Italians, South and North Saharan Africans, the effect of living away from their place of work is a strong disadvantage to their concentration. Whereas the use of public

transport (Bus, Subway, ...) favors ethnic concentration in the four groups. In addition, having a family of three members or more increases the probability of living in ethnic niches among South Saharan Africans and those of the Maghreb.

We identified some limitations in our analyses, including the choice of first generation immigrants and the use of a cross-sectional survey. These limits would be useful to carry out further investigations to draw conclusions which are less subject to debate from a methodological point of view.

**Keywords:** immigrants, residential concentration, ethnic niches, Montreal CMA

## Remerciements

La rédaction d'un mémoire de maîtrise est une expérience d'apprentissage inoubliable et constructif. Depuis que j'ai commencé à travailler sur ce projet, j'ai beaucoup appris concernant la manipulation des données avec la programmation avancée du logiciel STATA. Avant tout, je tiens à remercier M. Nong Zhu (professeur agrégé et enseignant à l'Institut National de la Recherche Scientifique), qui a agi à titre de directeur de recherche. Son implication active, remarquable et inspirée a donné le premier souffle à la réalisation de ce projet. Malgré ses multiples occupations, il m'a toujours rencontré dans des délais très courts pour m'aider à apprendre et à progresser. Mes remerciements vont encore une fois de plus à vous, professeur.

Ma gratitude va à l'endroit de tous les professeurs qui m'ont permis d'acquérir des connaissances de grande qualité pendant les cours. Ces cours m'ont permis d'avoir une base solide avant d'entamer la rédaction de ce mémoire. Je remercie particulièrement les professeurs Laurence Charton, Xavier Leloup et Duvivier Chloé pour leurs conseils et apports dans la réalisation de ce mémoire.

Je tiens également à remercier le Centre Interuniversitaire Québécois de Statistiques Sociales (CIQSS) pour les données mises à ma disposition ainsi que la bourse d'étude dans le cadre de la réalisation de ce mémoire. Je remercie également Frédéric Rousseau, analyste du CIQSS-UQAM pour son dynamisme et son professionnalisme. Il a toujours su agir, avec rapidité lorsque je demandais le renouvellement de mon accès au laboratoire, et répondre à mes préoccupations durant la période d'analyse des données.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers les amis et collègues qui m'ont apporté leur support moral et intellectuel dans la réalisation de ce mémoire. Un grand merci à Jean-Paul Peumi, mon ami et collègue de service pour ses conseils appréciés, à mon frère Hilaire Kessié et à mon amie Nelie Tumene pour la relecture de ce travail et les conseils qui ont contribué à l'améliorer.

Je tiens à adresser toute ma gratitude à ma tendre épouse Chantal Penin ZADI, et à mes enfants pour leurs encouragements. Je vous aime, merci encore pour le soutien inestimable que vous avez apporté pendant la rédaction de ce mémoire. Enfin, je remercie tous ceux, qui de prêt ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail.

## Table des matières

1	Introduction.....	1
2	Revue de la littérature .....	6
2.1	La concentration ethnique résidentielle .....	6
2.2	Les conséquences de la concentration ethnique résidentielle .....	9
2.2.1	Les bienfaits .....	9
2.2.2	Les inconvénients.....	12
3	Méthodologie .....	14
3.1	Données utilisées.....	14
3.2	Méthode d'analyse.....	14
3.2.1	Les quatre groupes d'immigrants.....	14
3.2.2	Identifications des niches ethniques.....	15
3.3	Les variables utilisées .....	16
3.3.1	Variable dépendante.....	16
3.3.2	Variables indépendantes .....	17
3.4	Limite de la méthodologie .....	19
4	Résultats et commentaires.....	21
4.1	Analyse descriptive .....	21
4.1.1	Description de la population de la RMR de Montréal .....	21
4.1.2	Niches ethniques dans la RMR de Montréal.....	21
4.1.3	Intensité de la concentration ethnique.....	22
4.1.4	Profils et coexistence des niches ethniques .....	27
4.1.5	Comparaison du revenu moyen total annuel entre les niches ethniques et non-niches dans la RMR de Montréal .....	30
4.2	Analyse non-paramétrique .....	31
4.3	Analyse économétrique.....	34
4.3.1	Description des variables utilisées .....	34
4.3.2	Résultats de l'estimation de la régression logistique .....	37
5	Conclusion .....	43
	Bibliographie.....	45
	Annexes.....	50
	Annexe A1 : Informations montrant l'identification ou non des niches ethniques dans l'île de Montréal (1ere partie) .....	50
	Annexe A1 : Informations montrant l'identification ou non des niches ethniques dans l'île de Montréal (2ieme partie) .....	51
	Annexe A2 : Informations montrant l'identification ou non des niches ethniques dans Laval .....	52
	Annexe A3 : Informations montrant l'identification ou non des niches ethniques dans la Rive Nord.....	53
	Annexe A4 : Informations montrant l'identification ou non des niches ethniques dans la Rive Sud .....	54
	Annexe B1 : Régression logistique pour chaque groupe d'immigrants avec l'introduction de la variable « langue parlée à la maison » (1ere partie) .....	55
	Annexe B1 : Régression logistique pour chaque groupe d'immigrants avec l'introduction de la variable « langue parlée à la maison » (2ieme partie).....	56
	Annexe C1 : Régression logistique pour chaque groupe d'immigrants avec l'introduction de la variable « langue parlée au travail » (1ere partie).....	57
	Annexe C1 : Régression logistique pour chaque groupe d'immigrants avec l'introduction de la variable « langue parlée au travail » (2ieme partie).....	58

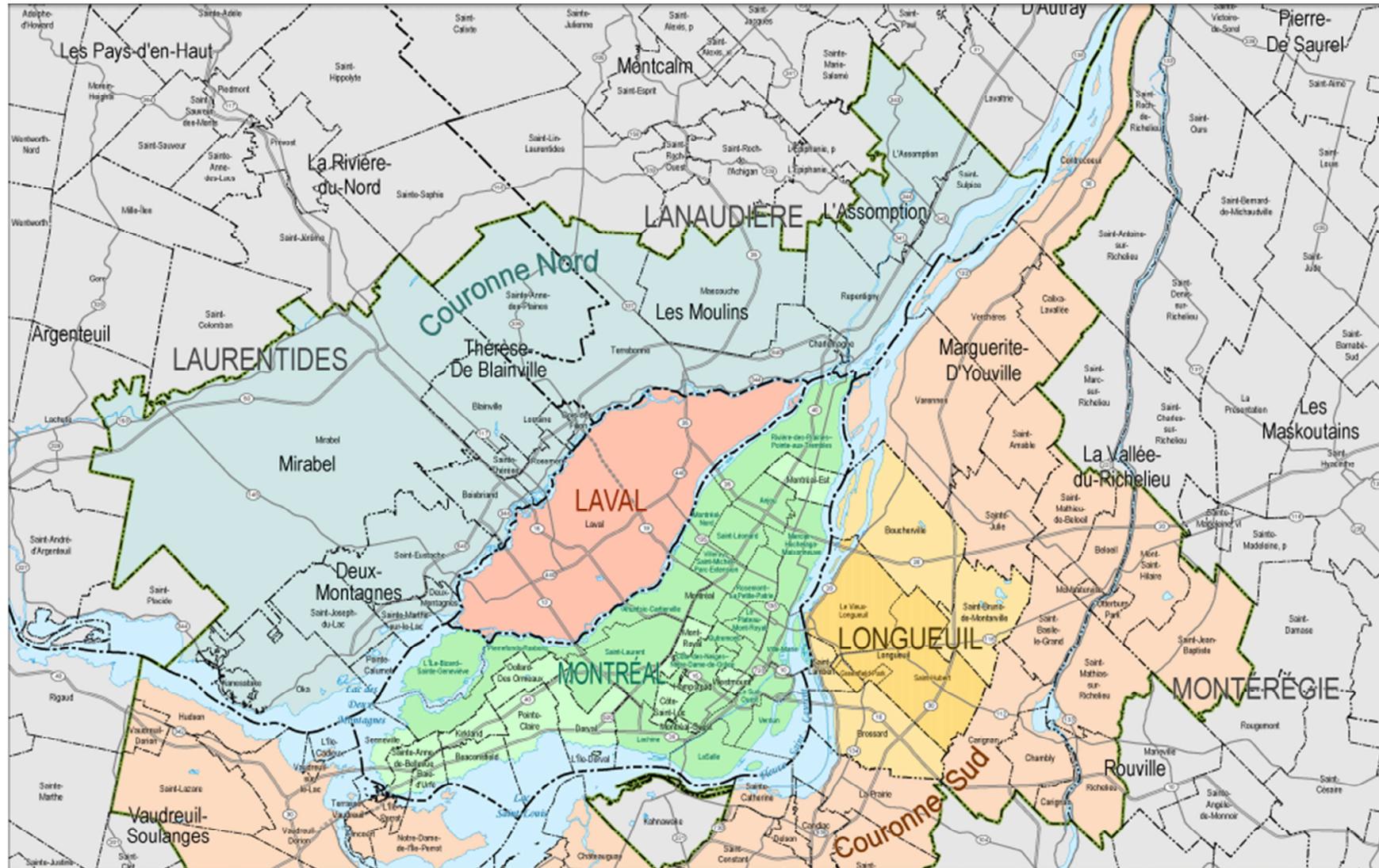
## Liste des tableaux

Tableau 1 : Effectif et répartition de la population de la RMR de Montréal .....	21
Tableau 2 : Nombre de niches ethniques pour chaque groupe d'immigrants .....	22
Tableau 3 : Profils des niches ethniques de la RMR de Montréal .....	27
Tableau 4 : Coexistence des niches ethniques dans la RMR de Montréal.....	29
Tableau 5 : Comparaison de la moyenne du revenu total annuel des populations habitant dans les niches ethniques de la RMR de Montréal par rapport à l'ensemble de la population n'habitant pas dans ces niches ethniques .....	31
Tableau 6 : Description des variables retenues pour la régression logistique pour chaque groupe d'immigrants de la RMR de Montréal .....	35
Tableau 7 : Régression logistique pour chaque groupe d'immigrants .....	38

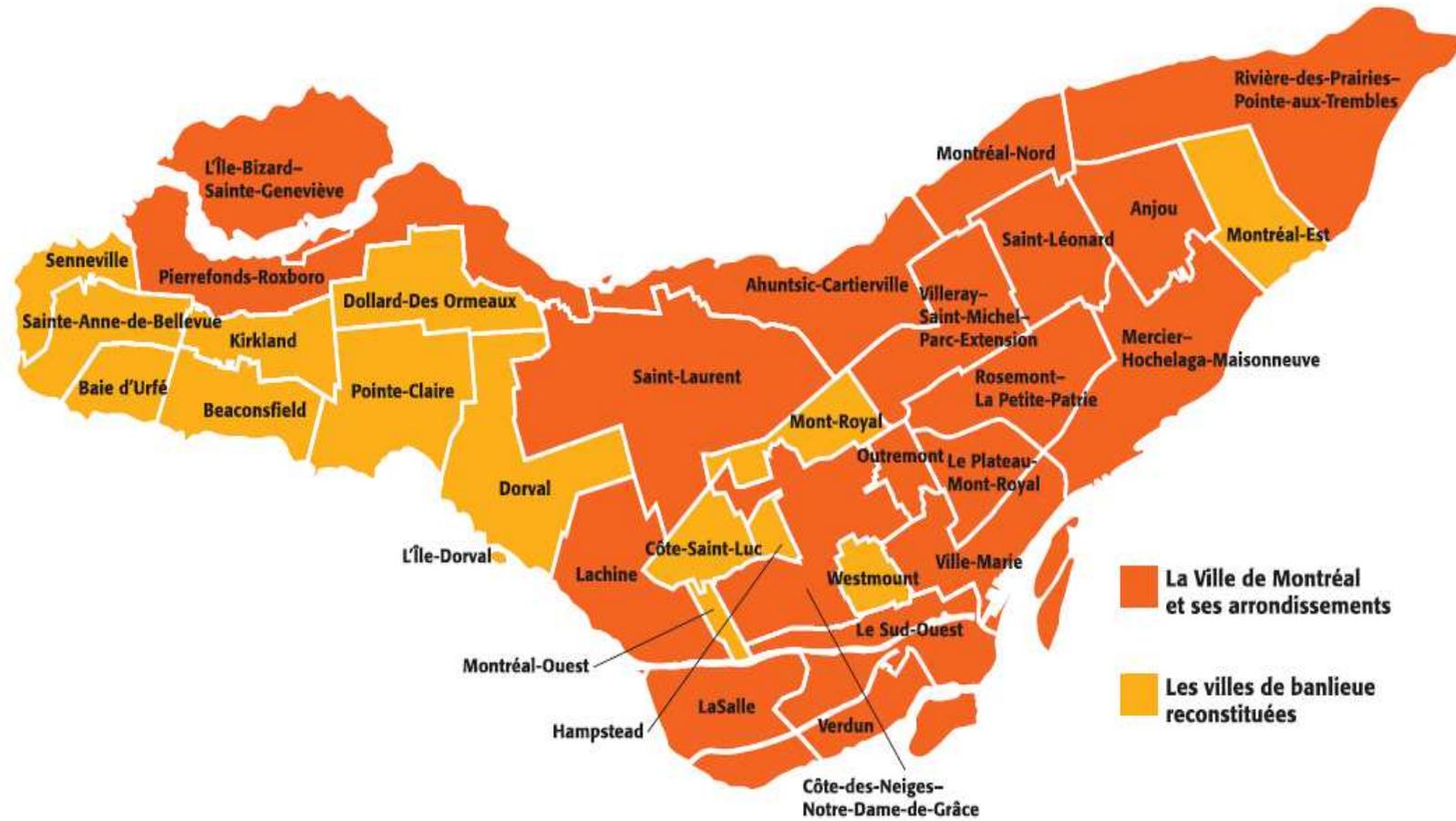
## Liste des graphiques

Graphique 1 : Intensité de concentration des niches ethniques dans lesquelles habitent les quatre groupes d'immigrants dans l'Île de Montréal (1ere partie).....	24
Graphique 2 : Intensité de concentration des niches ethniques dans lesquelles habitent les quatre groupes d'immigrants dans l'Île de Montréal (2ieme partie).....	25
Graphique 3 : Intensité de concentration des niches ethniques dans Laval et la Rive-Sud .....	26
Graphique 4 : Probabilité d'habiter dans une niche ethnique de la RMR de Montréal en fonction du revenu total annuel du ménage.....	32
Graphique 5 : Probabilité d'habiter dans une niche ethnique de la RMR de Montréal en fonction de l'âge .....	33
Graphique 6 : Probabilité d'habiter dans une niche ethnique de la RMR de Montréal en fonction de la distance entre le domicile et le lieu de travail .....	34

## Carte de la Région Métropolitaine de Recensement de Montréal



# Carte de l'île de Montréal



## **1 Introduction**

Depuis plusieurs années, le Canada avec une population estimée à 35,9 millions d'habitants au 1er juillet 2015, fait de l'immigration internationale une des stratégies de choix de sa politique de peuplement et le principal moteur de la croissance démographique, suite au déclin de la croissance naturelle. Comme la plupart des pays occidentaux, le Canada a connu une diversité dans ses flux migratoires internationaux. Plus de 200 origines ethniques ont été déclarées lors de l'enquête nationale auprès des ménages de 2011. La grande majorité de ces immigrants s'est concentrée dans les principales villes du pays que sont Toronto (Ontario), Vancouver (Colombie-Britannique) et Montréal (Québec) et ont modifié de façon importante la composition ethnique et raciale de ces métropoles. Entre 2006 et 2011, environ 1 162 900 personnes nées à l'étranger ont immigré au Canada. Ces immigrants récents constituaient 17,2 % de la population née à l'étranger et 3,5 % de la population totale du Canada. Au cours de l'année 2011, la population du Canada née à l'étranger représenterait environ 20,6 % de la population totale (Statistiques Canada, 2011).

Comparativement au Canada, le Québec n'est pas en reste concernant l'immigration internationale. Selon le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, la province du Québec a accueilli en moyenne 48 485 personnes immigrantes par année entre 2004 et 2013, ce qui constitue une vague non négligeable d'immigrants reçus. La Région Métropolitaine de Recensement (RMR) de Montréal continue de regrouper la grande majorité des personnes immigrées résidant au Québec. Les trois quarts (74,6 %) de ces personnes admises de 2004 à 2013 dans la province, résidents en janvier 2015 dans la RMR de Montréal. Ce flux migratoire se concentrant fortement dans cette région, fait donc de l'immigration à Montréal un phénomène essentiellement métropolitain (Immigration Québec, 2015).

Cette croissance continue d'immigrants ne se fait pas sans avoir des implications dans les domaines démographiques, socio-économiques, culturels et politiques de la RMR de Montréal. L'étude menée par les auteurs Leloup et Zhu (2006) sur la « Différence dans la qualité de logement : immigrants et non-immigrants à Montréal, Toronto et Vancouver », a montré que certaines des populations immigrantes, notamment les minorités visibles ont plus de difficultés que les populations hôtes à se mouvoir sur le marché du logement, en vue de trouver un logement décent et abordable. Le logement est d'une importance capitale en raison du rôle primordial qu'il joue dans la vie personnelle et sociale d'un individu. Les flux et les difficultés de certains groupes d'immigrants à trouver un logement dans

une localité souhaitée de la RMR de Montréal ont contribué au phénomène de la concentration ethnique résidentielle dans cette région.

Les définitions de la concentration ethnique résidentielle sont d'autant plus difficiles qu'elles varient selon les auteurs et les disciplines qui l'abordent. Pour les auteurs Apparicio et Séguin (2008), la concentration ethnique résidentielle, de nature géographique fait référence à un état, à une situation, soit celle d'une répartition inégale ou distribution d'un groupe ethnique à travers un ensemble d'unités territoriales (quartiers, ville, métropole...). En d'autres termes, elle se réfère à l'espace physique occupé par un groupe ethnique, en ce qui concerne la superficie. Plus le groupe occupe une faible partie du territoire de l'aire métropolitaine, plus il est concentré. Selon ces auteurs, plusieurs mesures permettent d'étudier la concentration ethnique résidentielle, entre autres : les indices de concentration résidentielle qui permettent de décrire la répartition de groupes ethniques. Ces indices renvoient à une valeur pour l'ensemble d'une localité (métropole à l'étude), décrivant ainsi « l'état de concentration global » des immigrants et des minorités visibles. Ils ne permettent donc pas de répondre à des questionnements du type : où sont concentrés les immigrants ou les membres de telle minorité visible, par exemple dans la métropole montréalaise? Par contre, les quotients de localisation permettent de trouver les concentrations d'un groupe d'immigrants donné à travers une localité. L'on cartographie habituellement le quotient de localisation qui représente le rapport entre la proportion d'un groupe de population (les immigrants, par exemple) dans l'ensemble de la population d'une unité spatiale (un secteur de recensement ou un quartier, par exemple) et la proportion de ce même groupe dans l'ensemble d'une métropole.

Pour ce mémoire, nous avons utilisé une autre méthode que celles citées ci-dessus pour étudier la concentration ethnique résidentielle dans la RMR de Montréal. Ce projet s'est construit autour des articles des chercheurs Wang (2006, 2010) et Wang et Pandit (2007), publiés respectivement dans les revues scientifiques « Urban Geography », « Annals of the Association of American Geographers », et « Journal of Ethnic and Migration Studies ». Ces auteurs ont étudié la concentration ethnique résidentielle, et sur le marché du travail des Chinois à San-Francisco (États-Unis) avec la méthode des Odds Ratio, dont la définition et l'utilisation seront présentées dans la partie « Méthodologique » de ce document. Nous avons choisi cette approche parce qu'à notre connaissance, aucune étude sur la concentration ethnique résidentielle dans la RMR de Montréal n'a utilisé une telle méthode.

Des débats ainsi que plusieurs études se sont penchés sur l'opportunité de la concentration ethnique résidentielle des immigrants. Cette problématique à laquelle, nous voulons par cette étude apporter notre contribution scientifique est d'une importance capitale dans la mesure où les auteurs émettent des points de vue différents sur le rôle qu'elle peut jouer sur l'intégration et l'apport des immigrants dans le tissu socio-économique, sur les sphères démographiques, culturelles et politiques dans le pays d'accueil. La concentration ethnique peut être volontaire ou forcée. Autrement dit, elle peut être envisagée, essentiellement, comme une décision prise de façon délibérée ou comme une contrainte. D'après Sarre et al. (1989), il existe deux axes d'interprétation de la concentration ethnique résidentielle des groupes ethniques. Le premier met l'accent sur le choix des immigrants de vivre ensemble et d'en tirer des avantages socio-culturels. Le second considère que les contraintes peuvent les obliger à résider dans certains secteurs.

Vu la complexité de l'analyse de la concentration ethnique résidentielle, les auteurs Apparicio et Séguin (2008) et les auteurs Leloup et Apparicio (2010), affirment qu'elle est vue par certains observateurs de la société comme un mal, un obstacle à l'intégration dans les pays d'accueil : Ce sont entre autres, les auteurs Harney (1985), Jacquier (1990), Massey et Denton (1993), Germain (1999), Galster et al. (1999), Johnston et al. (2002), Hou et Picot (2004). Par contre, pour d'autres auteurs à l'instar de McNicoll (1993), Teixeira (1986), Boumaza (1987), Wallace (1989), Robichaud (2004), Dansereau et Séguin (1995), Portes et Zhou (1996), Logan et al. (2002), Francis (2002), Audebert (2009), la concentration ethnique résidentielle constitue au contraire une étape nécessaire dans l'intégration des nouveaux immigrants dans les sociétés d'accueil. Cette polémique sur les bienfaits et les inconvénients de cette thématique fait de la concentration ethnique résidentielle un sujet intéressant et pertinent à explorer en profondeur. C'est dans cette optique que nous avons jugé utile de porter notre recherche sur la RMR de Montréal. Cette région de la province du Québec est une grande métropole de l'immigration, une région bilingue (français et anglais), multi-ethnique et l'une des grandes villes économiques du Canada.

La concentration ethnique résidentielle des immigrants dans la RMR de Montréal peut-elle être justifiée à l'aide des approches scientifiques pour identifier les déterminants? Aucune étude à notre connaissance, n'a utilisé une analyse économétrique sur cette question dans la RMR de Montréal. C'est pour cette raison que cette recherche vient apporter un plus dans la mesure où, nous utiliserons une analyse économétrique et non-paramétrique pour chercher à identifier les facteurs pouvant expliquer la concentration ethnique résidentielle.

Pour mener à bien cette étude, nous avons émis les objectifs de recherches suivantes :

Dans un premier temps, nous allons identifier les niches ethniques résidentielles (localités dans lesquelles l'on retrouve une concentration ethnique résidentielle) des différents groupes d'immigrants à étudier (Chinois, Italiens, Africains au Sud du Sahara et ceux du Maghreb). Ces niches ethniques seront subdivisées en 4 grands secteurs que sont : Île de Montréal, Banlieue Sud, Laval et Banlieue Nord. Le choix des Chinois se justifie dans la mesure où ils sont des nouveaux immigrants et des minorités visibles, qui montrent une tendance importante de concentration. S'agissant des Italiens, ceux sont des anciens immigrants, ayant réussi à s'intégrer dans la RMR de Montréal. Les Africains au Sud et au Nord du Sahara sont des nouveaux immigrants et des minorités visibles, ayant plus ou moins des difficultés à s'intégrer. Ces quatre groupes d'immigrants sont bien représentés dans la RMR de Montréal.

Ensuite, Nous représenterons des graphiques pour mettre en exergue cette concentration. Ceux-ci montreront l'intensité de la concentration et la coexistence des niches s'il y a lieu dans certaines localités de la RMR de Montréal.

Pour le troisième objectif, nous donnerons le profil de ces niches ethniques identifiées et nous ferons une comparaison entre le revenu total annuel moyen de la population habitant ces niches et celle n'y habitant pas, et ce, par groupe d'immigrants étudié.

Finalement, nous analyserons pour les groupes (Chinois, Italiens, Africains au Sud et au Nord du Sahara), les facteurs pouvant influencer la probabilité d'habiter ou non dans une niche ethnique résidentielle.

Dans le cadre de cette étude, nous avons également retenu quatre hypothèses de recherche élaborées ci-dessous. Celles-ci ont été formulées sur la base de la revue de la littérature et seront confrontées avec les résultats obtenus de nos analyses de données :

Premièrement, les immigrants originaires de l'Afrique au Sud et au Nord du Sahara ont plus tendance à se concentrer dans plusieurs localités de l'Île de Montréal. Selon Apparicio et Séguin (2008), les immigrants et les minorités visibles ne se distribuent pas de façon homogène dans la métropole montréalaise : Ils se concentrent surtout sur l'Île de Montréal, et dans certains secteurs de la ville de Laval et de la banlieue Sud.

Deuxièmement, l'intensité de la concentration ethnique résidentielle des Chinois est la plus élevée, au regard de l'intensité de concentration dans chaque localité étudiée comparativement aux intensités des autres groupes d'immigrants. Selon les auteurs Murdie et Teixeira (2000), les chinois sont un groupe d'immigrants homogènes quant à la langue et la culture traditionnelle. De même, Selon Apparicio et al. (2006), les données du recensement de la population de 2001 du Canada, montre que, les immigrants nés en Chine ou dans ses dépendances (Hong Kong et Macao) et à Taïwan sont parmi les plus inégalement répartis, les plus concentrés dans la RMR de Montréal.

Troisièmement, la connaissance des langues officielles du Canada joue un rôle important dans le choix de résidence dans la région de Montréal (Marois et Bélanger, 2014). Selon cette étude, la composition linguistique est un facteur beaucoup plus important que l'appartenance à un groupe de minorités visibles pour expliquer le choix de destination résidentielle des immigrants dans la région de Montréal. Dans ce même sens, les auteurs Logan et al. (2002), affirment que les immigrants ne parlant pas correctement les langues officielles du pays d'accueil ont tendance à habiter dans les niches ethniques.

Quatrièmement, Les immigrants ayant un niveau d'étude plus élevé n'habitent pas ou ont plus tendance à quitter les niches ethniques résidentielles. (Wilson, 1987; Logan et al, 2002).

## **2 Revue de la littérature**

Le présent chapitre vise à recenser un ensemble de recherches et de travaux effectués sur la concentration ethnique résidentielle. Il est subdivisé en deux parties que sont : La concentration ethnique résidentielle et les conséquences de la concentration ethnique résidentielle.

### **2.1 La concentration ethnique résidentielle**

Le choix du lieu de résidence est une décision importante dans la vie de toute personne voulant un bien-être dans toutes les sphères de la vie quotidienne. Ce choix peut être volontaire ou lié à des contraintes. Il peut être toutefois influencé par plusieurs facteurs comme le souligne les auteurs Authier et Lévy (2010), tels que l'âge, le statut social et professionnel des personnes voulant quitter une résidence vers une autre. Dans le même ordre d'idées, Marois et Belanger (2014) affirment que la composition linguistique est un facteur beaucoup plus important que l'appartenance à un groupe d'immigrants pour expliquer le choix d'une destination. L'accessibilité aux services, de même que l'offre de logements, ressortent également comme facteurs déterminants du choix de résidence. De même, les personnes vivant au sein d'une nouvelle famille ou d'un couple en âge d'avoir des enfants sont plus attirées par une localité comportant un grand nombre de ménages avec enfant(s) de 5 ans ou moins. L'accessibilité est un facteur important du choix du lieu de résidence, peu importe la structure familiale du migrant, mais elle est moins importante chez les jeunes couples.

Par ailleurs, plusieurs études ont montrés que la composition ethnoculturelle du voisinage peut avoir un impact sur le choix du quartier de résidence. Dans les métropoles américaines où la composition raciale entre en jeu, les individus ont tendance à se regrouper au sein d'un voisinage de la même provenance d'origine qu'eux (Clark, 2002). Quel que soit la raison du choix de résidence, celui-ci peut conduire comme, c'est le cas de cette étude, les populations immigrantes vers des niches ethniques paupérisées des centres urbains, où vers des quartiers dans lesquels le logement est plus abordable et/ou vers des réseaux ethniques plus solides (Logan et al., 2002). Dans cette logique l'auteur Audebert (2011), affirme que la théorie de la « niche ethnique résidentielle » ou des réseaux ethniques s'appuie sur l'installation récente dans certaines banlieues aisées de communautés immigrées disposant d'un solide capital culturel, social et financier, et qui ont constitué des quartiers de classes moyennes clairement identifiables par la composition ethnique de leur population.

La concentration ethnique résidentielle est un phénomène qui continue d'exister chez des minorités ethniques installées dans les sociétés d'accueil. Dans son ensemble, les travaux portant sur cette thématique ont eu tendance à concevoir soit que les minorités ethniques choisissent de vivre ensemble en raison des avantages sociaux et culturels que leur procure cette proximité, soit qu'ils sont contraints à cette proximité. C'est le cas, des résidents Chinois qui ont une forte tendance à s'installer dans les communautés chinoises déjà établies à Séoul (Corée du Sud) pour vivre près de leurs amis et parents. Ces communautés chinoises se sont constituées principalement du fait du logement locatif bon marché, de la présence de plusieurs familles, de l'accessibilité à des emplois et à des services urbains (Jun et al. 2013).

Selon l'étude de Sarre et al. (1989), plusieurs facteurs contribuent à la concentration ethnique des minorités visibles par rapport aux populations britanniques. Il s'agit entre autres du statut socio-économique et des facteurs culturels. Les populations peuvent être concentrées d'un point de vue résidentiel en fonction d'un certain nombre de caractéristiques démographiques et socio-économiques, telles que l'âge, le revenu ou encore la race et l'ethnicité (Iceland et Douzet, 2006). Pour l'auteur Dill et al. (2014), l'auto-sélection joue un rôle important dans la concentration résidentielle des immigrants plutôt qu'à la discrimination en matière de logement. La concentration ethnique résidentielle remarquable des Afro-Caribéens est liée à plusieurs facteurs relevant du processus d'insertion, tels que la recherche de logements bon marché dans les quartiers centraux à proximité des réseaux de transport public et des zones d'emploi peu qualifié dans les services et l'industrie manufacturière; les réseaux migratoires transnationaux, qui se traduisent localement par l'installation des nouveaux venus dans les secteurs où vivent déjà leurs parents et amis; et les stratégies de survie et d'invisibilité orientant les migrants sans statut légal vers les niches ethniques résidentielles (Audebert, 2009).

À Montréal, Les immigrants originaires d'Europe de l'Ouest, des États-Unis et d'Europe de l'Est sont mieux positionnés sur le marché résidentiel, bénéficiant ainsi de conditions résidentielles de meilleure qualité et ont plus de chances de connaître une amélioration de leurs conditions de logement comparativement aux autres immigrants (Fedner et al., 2008). La concentration ethnique résidentielle de groupes ethniques dans un espace donné peut favoriser la création de quartiers ethniques. C'est entre autres, le cas du quartier portugais, selon Robichaud (2004), la communauté portugaise est la septième communauté ethnique en importance au Québec. Son implantation à Montréal constitue un fait social particulièrement intéressant: la création de la communauté portugaise remonte au début des années 50

et le quartier portugais s'est formé en moins de dix ans. Sans oublier, la concentration des ménages d'origine Africaine dans Parc Extension, une localité de l'Île de Montréal (Poirier, 2006).

Toutefois, Apparicio et al. (2006; 2008), Soulignent que la forme de concentration ethnique résidentielle se trouvant dans des espaces paupérisés n'existe pas à Montréal, par conséquent, il n'y a pas de ghettos (la forme de concentration ethnique la plus extrême) dans cette métropole canadienne. Pour ces auteurs, le terme ghetto y est étroitement associé à l'idée de ségrégation, c'est-à-dire à la mise à l'écart d'une partie de la population, souvent minoritaire, par la majorité. Au fil du temps, trois conditions ont émergé pour qu'il soit possible de parler de ghetto : (i) il faut qu'il y ait une forte concentration ethnique d'un groupe dans un espace; (ii) il faut que cette concentration soit involontaire (c'est-à-dire le produit de dispositions légales explicites ou d'un ensemble de discriminations); et (iii) il faut que le groupe concentré dans l'espace soit largement défavorisé socialement. Au vu de ces trois critères définis, ces auteurs affirment qu'il n'existe pas dans la RMR de Montréal de larges zones urbaines qui répondraient à la définition du ghetto, par conséquent aucun groupe d'immigrants n'est hyperségrégué et aucun indice ne suggère qu'il en sera autrement dans le futur. Dans le même ordre d'idée, Johnston et al. (1986) définissent le ghetto comme un quartier résidentiel qui est presque exclusivement la réserve d'un groupe ethnique, en d'autres termes, les ghettos sont en grande partie le produit de l'exclusion d'une minorité et de la ségrégation imposée de l'extérieur. Plusieurs auteurs abordent le sujet dans le même sens, Goyette (2000) indique dans ses travaux portant sur les nouveaux immigrants d'origine maghrébine (Afrique blanche) à Montréal, que même si ceux-ci ont tendance à suivre un processus de regroupement résidentiel sur une base ethnique, il n'y a pas de ghetto de ce groupe d'immigrants dans la métropole montréalaise. L'auteur Helly (1997), insiste sur le fait que si la concentration résidentielle des populations issues de l'immigration est bien réelle à Montréal, elle n'est pas pour autant synonyme d'une ségrégation qui donnerait lieu à la formation de ghetto ethnique. À Montréal, la plupart des groupes minoritaires partagent leurs quartiers de résidence avec une population qui est diversifiée d'un point de vue ethnique. C'est la raison principale pour laquelle il est superflu de parler de ghetto et de ghettoïsation à Montréal, lorsqu'on aborde le thème de la concentration ethnique résidentielle. Les chercheurs canadiens et québécois s'accordent tout de même pour signifier qu'il existe des localités dans lesquelles sont concentrés certains groupes d'immigrants (Séguin et al. 2000).

## **2.2 Les conséquences de la concentration ethnique résidentielle**

### **2.2.1 Les bienfaits**

Plusieurs auteurs mentionnent les avantages de la concentration ethnique résidentielle à travers leurs écrits. Elle est vue comme un facteur permettant l'intégration des groupes ethniques concentrés dans les sociétés d'accueil. C'est dans ce sens que les auteurs Wilson et Portes (1980); Waldinger (1993), affirment que l'expansion des entreprises ethniques est devenue une réalité, en se référant aux immigrants Cubains de Miami (Floride) aux États-Unis qui ont connu une immigration réussie. Les auteurs Portes et Zhou (1996), soutiennent qu'en cas de manque d'opportunités pour les immigrants sur le marché du travail formel, ceux-ci peuvent s'orienter vers les entreprises ethniques. Les Niches ethniques encouragent le succès de l'intégration des immigrants et des minorités, à travers l'emploi dans le réseau de l'enclave ethnique (Bailey et Waldinger, 1991). C'est dans le même ordre d'idée que l'auteur Simon (1992) affirme qu'avec ses petites entreprises familiales à caractère ethnique axées sur l'initiative individuelle, l'entraide et la diversité ethnique, Parc Extension une localité de l'Île de Montréal a toutes les caractéristiques d'un « quartier d'intégration ».

Pour les auteurs Logan et al. (2002), les immigrants acceptent de travailler pour une certaine période dans les économies enclavées, malgré la faiblesse des rémunérations. Toutefois, en échange, ils apprennent les bases du métier afin de pouvoir à leur tour s'établir à leur propre compte, et entamer leur ascension sociale. Ces auteurs affirment que vivre dans des quartiers ethniques n'est pas nécessairement lié aux contraintes économiques. En effet, pour plusieurs groupes, l'enclave ethnique offre une alternative intéressante à l'intégration dans le pays d'accueil. Cette affirmation est partagée par l'auteur Langlois (1986), qui a étudié le comportement résidentiel de la population d'origine française à Ottawa (Canada). Selon lui, dans certains cas, vivre dans des quartiers ethniques n'est pas lié aux contraintes économiques ce qui donne une image positive des zones de concentrations ethniques.

Selon Qadeer (2006), les enclaves ethniques sont une vibrante infrastructure locale commerciale et de services. Elles sont loin d'être des milieux de pauvreté et de désespoir, du moins pas dans la RMR de Toronto. Leurs avantages sociaux l'emportent sur le désavantage de la prédominance d'un seul groupe ethnique. La cohésion sociale est grandement favorisée par l'égalité des possibilités économiques, une société ouverte et l'éducation publique. Pour l'auteur, les concentrations résidentielles de groupes ethniques sont considérées comme des ghettos, alors que leurs grappes commerciales sont louangées pour l'avantage économique qu'elles représentent. C'est l'émergence d'institutions et de symboles

communautaires formels et informels qui transforment une concentration en un quartier ethnique et tôt ou tard en une enclave. La seule grande enclave dans le Centre-ville est la concentration juive dans le Centre-Nord de Toronto. C'est dans le secteur Nord-Ouest de la région métropolitaine que l'on retrouve la deuxième plus grande concentration ethnique, à savoir le quartier Woodbridge, qui est essentiellement italien. Les concentrations ethniques ont fait naître des économies ethniques et une vaste gamme de commerces et de services ainsi que d'institutions religieuses et culturelles.

Dans la même veine, Robichaud (2004), constate que durant les dernières décennies, dans le quartier portugais à Montréal (Québec), le développement d'une communauté portugaise complexe et prospère, qui a démarré des organisations, des entreprises et des services de communication et d'information dans leur langue. En d'autres termes, Cette communauté possède des associations communautaires, des émissions de radio et de télévision, trois journaux, des associations sociales et religieuses, une caisse d'économie, une chambre de commerce et un mouvement politique. Ces groupes d'intérêt portugais affichent leurs distinctions, leurs modes de communication, leurs structures d'autorité, leurs procédures décisionnelles et leurs idéologies en plus de laisser voir les processus de socialisation de leurs membres. En plus du logement, des services d'aide et de soutien sont disponibles pour ceux parmi ces immigrants qui éprouvent des problèmes d'intégration. De même, l'auteure Teixeira (1986), dans son étude sur les immigrants d'origine portugaise, avait déjà souligné le rôle des réseaux de parrainage de ces immigrants lorsqu'ils suivent leurs parrains ayant déjà quitté le quartier portugais afin de s'établir dans d'autres localités montréalaises.

Plusieurs organisations sont mises en place dans les quartiers de concentration ethnique pour une socialisation entre immigrants. C'est le cas de Côte-des-Neiges Nord qui est un quartier multiethnique de l'Île de Montréal, qui possède un réseau associatif très dynamique regroupé au sein d'un conseil communautaire, qui tente de coordonner les actions de chacun des membres (Germain, 1999). Selon l'auteur Poirier (2006), l'on retrouve dans le quartier Parc Extension (Île de Montréal), plusieurs organismes de communautés ethnoculturelles, principalement ceux des aînés qui sont actifs au sein de la communauté immigrante. Selon l'auteur Dubucs (2014), les immigrants japonais à Paris, malgré la diversité de leur situation sociale et professionnelle, peuvent compter sur un système bien structuré d'acteurs et de ressources qui concourent à créer une relative concentration résidentielle dans le Centre-Ouest de Paris. Aussi, C'est le cas du Quartier indien, où la consommation rapproche les Tamouls de la société française parce qu'elle offre un apprentissage culturel aux entrepreneurs et parce qu'elle sensibilise la société elle-même à la différence culturelle (Hassoun, 1997). Cette idée est partagée par

l'auteur Graham (2003). Selon lui, bien que l'existence même d'un quartier ethnique tamoul puisse sembler signifier la non-intégration des Tamouls en France, les recherches suggèrent que la réalité est plus complexe. Ce quartier qui semble être, de l'extérieur, une zone où les Tamouls s'isolent, leur sert en réalité de véritable mécanisme d'intégration.

Selon Apparicio et Séguin (2008), plusieurs opportunités sont liées à la concentration ethnique résidentielle, entre autres l'entraide entre immigrants; le soutien de la communauté immigrante dans l'insertion économique, sociale et culturelle, etc. Pour ces deux auteurs, ces observations nous permettent donc de considérer cette thématique d'une manière beaucoup plus nuancée et positive. À Montréal, McNicoll (1993) qualifie de "confort culturel" cette volonté qu'ont les membres d'un groupe ethnique de se regrouper formant ainsi des espaces homogènes. Cette vision des quartiers ethniques permet le déploiement d'un système d'entraide au sein de la communauté, qui facilite l'insertion économique, sociale et culturelle des nouveaux arrivants. Selon elle, les différentes composantes de la communauté juive continuent ainsi à être concentrées dans l'espace de la ville de Montréal pour faciliter la pérennité de certaines pratiques religieuses. Cette auteure nous rappelle de même que, les communautés les plus concentrées dans l'espace montréalais sont les communautés juives alors que celles-ci ont connu une intégration économique réussie; de même que les ménages d'origines chinoise et sud-asiatique du quartier « S » de Brossard, une banlieue de Montréal (Germain et al, 1995).

Les auteurs Dansereau et Séguin (1995), affirment que la population italienne se comporte de la même manière, mais pour renforcer des valeurs familiales et communautaires. Pour ces deux auteurs, la concentration n'induit pas forcément une non-intégration sur le plan économique des immigrants. L'auteur Haan (2005), décrit le développement d'une forme de « capital ethnique » à Toronto, au sein de certains groupes, capital qui serait lié à leur relative concentration dans l'espace et à la mise en place de stratégie d'entraide et de solidarité afin d'accéder à la propriété. De même, pour Wallace (1989), la concentration résidentielle fournit tout de même un marché de biens, de services et d'activités culturelles. Dans le même ordre d'idée, l'auteur Boumaza (1987), voit dans les quartiers ethniques comme des lieux propices au déploiement des spécificités culturelles de chaque groupe. Dans ces quartiers, on trouve des commerces qui vendent des produits du pays d'origine et qui ont aussi une fonction de lieux de rencontre, de socialisation.

Pour Audebert (2011), l'accueil de vagues successives d'immigrants aux États-Unis au cours de l'époque contemporaine a mis en évidence le lien entre la catégorisation ethno- raciale, la géographie

résidentielle et la représentation politique. Pour cet auteur, la concentration résidentielle de certains groupes immigrés, a en particulier favorisé la constitution de territoires électoraux permettant une meilleure visibilité politique des communautés ethniques. Les catégories ethniques et raciales sur la base desquelles se sont opérées l'installation et l'intégration des nouveaux arrivants ont joué un rôle clé dans leur visibilité en tant que communautés territorialisées dans les espaces urbains.

### **2.2.2 Les inconvénients**

Selon Aparicio et Seguin (2008), l'on associe souvent l'existence de niches ethniques à des connotations négatives tel le fait que celles-ci seraient des obstacles à l'intégration pleine à la société d'accueil. Les auteurs Hou et Picot (2004), observent que les concentrations résidentielles favorisent « l'isolement social et réduisent les mesures incitatives des minorités à acquérir la langue du pays d'accueil ou l'expérience de travail et les qualifications scolaires ». De même, l'auteure Francis (2002), qualifie les enclaves ethniques d'obstacles aux progrès sociaux. Selon une étude sur les Américains d'origine mexicaines, l'auteur Abigail et al. (2013), note que la concentration ethnique est associée à une diminution à la participation de la vie sociale. L'auteur Boschman (2012), indique que les décideurs néerlandais perçoivent la concentration des minorités ethniques dans des quartiers comme un problème qui pourrait générer moins de possibilités de contact avec les populations néerlandaises natives et entraver ainsi l'intégration. De plus, Kushnirovich (2010), observe que les immigrants qui se trouvent dans des niches ethniques sur le marché du travail se considèrent comme moins intégrés. Selon elle, les réseaux et la vie au sein des communautés ethniques entravent l'intégration des immigrants.

Par ailleurs, l'auteur Brun et al. (1994), affirme que la concentration ethnique résidentielle est à la fois un reflet et une cause des injustices sociales à l'endroit des groupes défavorisés de la société. Selon Massey et Denton (1993), la concentration ethnique résidentielle peut aussi limiter les choix résidentiels, restreindre les opportunités économiques et éducatives en limitant l'accès à de bonnes écoles et à de bons emplois. Elle concentre la pauvreté dans les quartiers défavorisés et contribue ainsi à l'exclusion sociale et à l'aliénation. D'après ces auteurs, la concentration ethnique résidentielle aux États-Unis, est la cause de l'isolement social auquel font face les populations noires. Dans cette logique d'idées, les chercheurs Clark et Drinkwater (2002), montrent une relation positive entre la concentration ethnique et le taux de chômage. Le fait d'avoir une résidence dans un quartier de forte concentration peut aussi mener à un désavantage pour les jeunes fréquentant l'école du quartier dans l'acquisition d'une très bonne maîtrise de la langue utilisée dans le marché de l'emploi et de certaines

attitudes fortement valorisées par la société d'accueil, ce qui pourrait leur nuire au moment de leur insertion sur le marché du travail (Galster et al., 1999; Johnston et al., 2002).

La concentration ethnique résidentielle peut être liée à la pauvreté. Jacquier (1990), fait un constat négatif des quartiers de concentration ethniques. Selon lui, ce sont souvent des espaces dégradés et déficients au plan des services et équipements sociaux (écoles, équipements de loisirs, organisations communautaires) ou sont en quelque sorte confinés les immigrants pauvres, ne pouvant accéder à des milieux résidentiels mieux intégrés et de meilleure qualité, faute de moyens financiers. Dans le même ordre d'idées, les auteurs Massey et Denton (1993), observent que dans de nombreux ghettos noirs aux États-Unis, on constate des possibilités économiques limitées, une concentration de la pauvreté et des conditions sociales et environnementales en-dessous de la norme. Les habitants des ghettos sont souvent isolés du monde extérieur et adoptent des attitudes et des comportements qui vont à l'encontre des idées et des valeurs fondamentales du courant dominant de la société. Dans le même sens, Reitz (1990), indique que l'emploi dans une économie ethnique est souvent associé à de mauvaises conditions de travail et un salaire faible. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (2008), les réseaux informels des résidents autochtones dans les zones de concentration ethnique résidentielle Canadienne sont associés à la pauvreté et aux manques de financement. L'auteur Germain (1999), souligne que Côte de Neiges Nord (Île de Montréal), un quartier à forte concentration ethnique connaît la pauvreté ainsi que la criminalité.

## **3 Méthodologie**

### **3.1 Données utilisées**

Pour répondre aux objectifs de cette recherche et vérifier les hypothèses émises, nous avons utilisé les microdonnées confidentielles du recensement de la population du Canada pour l'année 2006 provenant de Statistique Canada. La réalisation de cette étude exige des informations détaillées parce qu'elle doit identifier les niches ethniques des 4 groupes d'immigrants dans la RMR de Montréal et ensuite déterminer les facteurs pouvant influencer la probabilité de chaque groupe à habiter ou non ces niches. Les données du recensement de 2006 nous fournissent les informations souhaitées pour réaliser cette recherche. Dans ces données, nous avons des informations détaillées sur les secteurs de recensement et les subdivisions en codes postaux dans lesquels habitent les immigrants issus de chaque groupe ethnique.

### **3.2 Méthode d'analyse**

#### **3.2.1 Les quatre groupes d'immigrants**

La concentration ethnique résidentielle doit être analysée selon des groupes spécifiques. C'est dans cette optique que nous menons et limitons notre analyse sur les quatre groupes d'immigrants (Chinois, Italiens, Africains au Sud et ceux du Maghreb). Le choix de ceux-ci se justifie par le fait que chaque groupe d'immigrants possède des caractéristiques qui lui sont propres en ce qui concerne le mode de vie, la culture et le lieu d'origine. Chacun groupe ethniques est bien représenté en effectif dans la RMR de Montréal. À ce niveau de notre propos, il est important de préciser qu'il s'agit en grande majorité (95%) des immigrants résidents permanents :

- Les Italiens originaires de l'Europe du Sud sont des immigrants installés au Canada depuis de longues années. Ce sont des anciens immigrants comparativement aux trois autres groupes qui sont des immigrants récents. Ils sont présents dans le tissu socio-économique de la RMR de Montréal (McNicoll, 1993; Dansereau et Séguin, 1995).
- Les Chinois provenant de l'Asie de l'Est et minorités visibles, sont un groupe d'immigrants récent et homogènes qui montrent une tendance importante de concentration ethnique (Murdie et al, 2000). Ils sont présents dans le tissu socio-économique de la RMR de Montréal.

- Les Africains au Sud du Sahara « Afrique noire » originaires des pays en développement et minorités visibles, sont des immigrants récents ayant des difficultés à s'intégrer dans le tissu socio-économique de la RMR de Montréal (Arcand et Najari, 2010; Forcier et Handal, 2012; Renaud, 2005).

- Les Africains du Nord « Afrique blanche et arabe » originaires des pays en développement et minorités visibles, sont également des immigrants récents, ayant réussi à s'intégrer plus ou moins dans le tissu socio-économique de la RMR de Montréal (Arcand et Najari, 2010; Forcier et Handal, 2012).

### **3.2.2 Identifications des niches ethniques**

Dans le cadre de l'identification des niches ethniques, nous avons considéré pour cette étude au total 192 codes postaux pour l'ensemble de la RMR de Montréal. Les trois premières informations alphanumériques sur les six représentant le code postal Canadien ont été considérées comme des entités administratives (quartiers ou villes). Dans cette étude, nous avons préféré utiliser dans nos analyses les subdivisions en codes postaux comparativement aux secteurs de recensement. Ce choix se justifie dans la mesure, où aucune étude à notre connaissance n'a utilisé la division en code postaux pour analyser la concentration ethnique résidentielle des groupes d'immigrants. De plus, les codes postaux sont de grandes entités administratives et le nombre d'habitants par code postal est suffisant, comparativement au secteur de recensement pour l'utilisation de la méthode des Odds Ratio. Outre les informations détaillées sur les codes postaux, nous avons une liste fournie d'informations détaillées que nous pouvons utiliser pour construire notre variable dépendante et nos variables indépendantes. De même, l'ensemble des données sont bien structurées par région métropolitaine de recensement.

Pour détecter les niches ethniques de ces quatre groupes étudiés, nous avons utilisé la méthode des Odds Ratio (*OR*), également appelé rapport des côtes. Cette méthode a été utilisée par les auteurs Wang (2006, 2010); Wang et Pandit (2007), pour étudier la concentration ethnique résidentielle et sur le marché du travail des chinois à San-Francisco (États-Unis). D'autres auteurs à l'instar de Logan et al. (1994), Wilson (2003) et Waldinger (1996) ont également utilisé cette méthode dans des études aux États-Unis sur la concentration ethnique sur le marché du travail. Cette méthode est pertinente dans la mesure où, si les effectifs des entités sont raisonnables, elle est valable pour analyser la concentration ethnique, quel que soit le type de données et peu importe le type d'entités administratives.

Dans le cadre de ce mémoire, nous analyserons la concentration ethnique résidentielle pour les quatre groupes d'immigrants étudiés en tenant compte des effectifs suffisants dans chaque code postal.

La formule utilisée est la suivante :

$$\text{Odds Ratio (OR)} = \frac{\frac{E_i}{E_{t-i}}}{\frac{O_i}{O_{t-i}}}$$

Les définitions des différentes composantes de la formule sont:

$E_i$  = Habitants du groupe ethnique **E** de la localité **i** ;

$E_{t-i}$  = Ensemble des habitants du groupe ethnique **E** de toutes les autres localités autre que la localité **i** ;

$O_i$  = Habitants des autres groupes ethniques autre que le groupe ethnique **E** de la localité **i** ;

$O_{t-i}$  = Ensemble des habitants des autres groupes ethniques autre que les habitants du groupe ethnique **E** de toutes les localités autre que la localité **i** ;

En d'autres termes le numérateur représente la probabilité d'un habitant appartenant au groupe ethnique (**E**) qui habite dans la localité **i**; et le dénominateur celle d'une personne de n'importe quel autre groupe ethnique (**O**) habitant dans la même localité **i**. Lorsque la valeur de l'Odds Ratio pour une localité donnée est supérieure ou égal à **1,5** alors celle-ci pourrait être considérée comme une niche ethnique, si nous faisons référence aux travaux des auteurs Wang (2006, 2010) et Wang et Pandit (2007). Étant donné que le choix de ce seuil est artificiel, nous avons aussi fait l'identification des niches avec les seuils de 1,8 et 2,0 (voir le tableau 2 de la section résultat).

### 3.3 Les variables utilisées

#### 3.3.1 Variable dépendante

Nous avons utilisé le modèle Logit (régression logistique) pour déterminer les facteurs pouvant expliquer la concentration ethnique résidentielle chez les 4 groupes d'immigrants étudiés. La variable dépendante de notre étude est la concentration ethnique résidentielle. Celle-ci est une variable binaire qui prend la valeur 1 (habiter dans une niche ethnique résidentielle) et 0 sinon.

Cette probabilité est illustrée par la formule suivante :

$$\text{prob} (y_i = 1) = \beta X_i + \varepsilon_i$$

où  $y_i = 1$  si l'individu  $i$  habite dans une niche ethnique et  $y_i = 0$  sinon;  $X_i$  est l'ensemble des variables indépendantes. La variable dépendante a été construite pour chacun des quatre groupes d'immigrants (Chinois, Italiens, Africains au Sud du Sahara et ceux du Maghreb) sur la base du pays de naissance des immigrants.

### **3.3.2 Variables indépendantes**

Cette section nous donne la liste des variables indépendantes que nous avons introduits dans notre modèle de régression logistique:

#### **- Variables liées aux caractéristiques individuelles**

Age : Le recensement de la population du Canada de 2006 nous donne l'information sur l'âge des répondants. L'âge nous permettra de connaître la structure de la population immigrante et également faire ressortir son influence sur la concentration ethnique résidentielle.

Sexe : Le sexe constitue un facteur important dans l'insertion des immigrants sur le marché du travail. Le choix de cette variable va permettre de déceler son effet différentiel sur le niveau de la concentration ethnique résidentielle.

Statut matrimonial : Cette variable a été catégorisée en 3 groupes : 1- Légalement marié, 2- Divorcé, séparé, veuf, 3- Célibataire. Nous avons jugé cette variable importante pour chercher à comprendre la concentration ethnique résidentielle des groupes d'immigrants étudiés.

Niveau d'étude : Cette variable représente le niveau d'instruction (capital humain) le plus haut atteint par les immigrants. Elle pourrait constituer également un facteur important dans l'insertion des immigrants sur le marché du travail et peut avoir un effet différentiel sur le niveau de la concentration ethnique résidentielle. Nous l'avons regroupé en 4 catégories, soit : 1- Aucun niveau d'étude et primaire, 2- Secondaire, 3- Collégial et 4- Universitaire.

Langue parlée couramment: Elle est mesurée par la connaissance du français et/ou de l'anglais qui sont les deux langues officielles du Canada. Cette variable représente un facteur important pouvant

influencer le processus d'intégration socio-économique des immigrants et la concentration ethnique résidentielle. Elle a été catégorisée en quatre modalités que sont : 1- Anglais, 2- Français, 3- Français et Anglais et 4- Ni français, Ni anglais.

Langue parlée à la maison: Cette variable est spécifique à la langue parlée à la maison, Elle a été aussi catégorisée en quatre catégories que sont : 1- Anglais, 2- Français, 3- Français et Anglais et 4- Ni français, Ni anglais.

Langue parlée au travail: La langue parlée au travail a été également catégorisée en quatre modalités que sont : 1- Anglais, 2- Français, 3- Français et Anglais et 4- Ni français, Ni anglais.

Année d'immigration : Cette information est également importante dans la mesure où elle nous permet de savoir s'il s'agit des anciens ou des nouveaux immigrants. Pour cette étude, seront considérés comme immigrants récents ceux qui sont arrivés au Canada à partir des années 1990.

#### **- Variables liées aux caractéristiques professionnelles**

Niveau de compétence : Le niveau de compétence donne des informations sur l'expérience et le savoir-faire des immigrants. Cette variable importante constituant une autre mesure du capital humain, est un facteur important dans l'insertion des immigrants sur le marché du travail et peut avoir un effet différentiel sur le niveau de la concentration ethnique résidentielle. Elle a été catégorisée en cinq groupes que sont : 1- Cadre supérieures (Directeur), 2- Personnel professionnel (niveau d'étude universitaire), 3- Personnel technique (niveau d'étude collégial), 4- Personnel avec le niveau d'étude secondaire et 5- Personnel avec ou sans le niveau d'étude primaire.

Groupe de profession : Cette variable est pertinente pour l'étude de la concentration ethnique résidentielle. Elle a été catégorisée en seize groupes (Construction; Fabrication; Commerce de gros; Commerce de détail; Transport et entreposage; Industrie de l'information et Industrie culturelle; Finance et assurances; Services immobiliers, Services de location et de Location bail; Services professionnels, Scientifiques et Techniques; Services administratifs, Services de soutien, Services de gestion; Services d'enseignement; Soins de santé et Assistance sociale; Hébergement et services de restauration; Autres services, sauf les Administrations publiques; Administrations publiques; Autres).

Distance de la maison au lieu de travail : Cette variable peut être un facteur important dans le choix du lieu de résidence. Dans cette étude, elle est pertinente pour déceler les effets sur la concentration ethnique résidentielle.

Mode de transport vers le lieu de travail : Le moyen de transport du lieu d'habitation vers le lieu de travail peut aussi être un facteur déterminant dans le choix du lieu de résidence. Nous avons jugé cette variable pertinente dans l'étude de la concentration ethnique résidentielle.

#### **- Variables liées aux caractéristiques du ménage**

Nombre de personnes dans le ménage : Ce nombre donne la composition familiale des immigrants. Lorsque celle-ci est importante, le ménage a tendance d'habiter dans des maisons plus grandes. Ce qui constitue un facteur important dans le choix du lieu de résidence.

Revenu total annuel du ménage: Cette variable nous indique la capacité des immigrants à faire des choix selon leurs moyens financiers. Le revenu total annuel du ménage pourrait être un facteur très important dans le choix du lieu de résidence et, par conséquent dans l'étude de concentration ethnique résidentielle.

Mode d'habitation : Le fait d'être locataire ou propriétaire joue également un rôle important dans le choix de destination et ce, dans l'étude de concentration ethnique résidentielle.

Nombre de pièces dans une habitation : Ce nombre peut refléter la taille et la qualité de la résidence et, par conséquent peut témoigner de la capacité financière du (des) locataire(s) ou du (des) propriétaire(s).

### **3.4 Limite de la méthodologie**

Les limites de la méthodologie sont les suivantes : Dans un premier temps, nous avons construit la variable dépendante de cette étude à partir du pays de naissance des immigrants des quatre groupes étudiés. En d'autres termes, nous avons considéré les immigrants de première génération. Cette méthode pourrait sous-estimer le nombre d'immigrants du groupe des Italiens, dans la mesure où ceux-ci sont des anciens immigrants.

Ensuite, Il pourrait y avoir des problèmes de causalité entre les variables indépendantes « langues officielles» et la variable dépendante « Habiter ou non dans une niche ethnique ». Par exemple, habite-t-on dans une niche ethnique parce qu'on ne parle pas la « langue officielle» ou l'on ne parle pas la

« langue officielle » parce qu'on vit dans une niche ethnique? De même, la variable « distance de la maison au lieu de travail » pourrait être endogène dans la mesure où, le choix du quartier ne déterminerait-il pas la distance de la maison au lieu de travail.

Enfin, Les données utilisées dans cette étude proviennent d'une enquête transversale qui donne une information précise à un moment donné et non une vision longitudinale du phénomène étudié.

## 4 Résultats et commentaires

### 4.1 Analyse descriptive

#### 4.1.1 Description de la population de la RMR de Montréal

Selon le tableau 1, les quatre groupes d'immigrants étudiés sont bien représentés en effectif dans la RMR de Montréal. Nous constatons que la population originaire de l'Afrique du Nord est la plus nombreuse dans la métropole montréalaise, elle est suivie respectivement des Italiens, des Chinois et des Africains au Sud du Sahara. Les immigrants originaires du Maghreb, sont également plus nombreux dans l'Île de Montréal, Laval et la banlieue Nord. Quant aux Chinois, ils sont plus représentés dans la banlieue Sud et moins présent dans Laval. Concernant les immigrants de l'Afrique Subsaharienne, ils sont les moins nombreux dans l'Île de Montréal et dans la banlieue Nord.

**Tableau 1 : Effectif et répartition de la population de la RMR de Montréal**

	Population de RMR de Montréal				RMR de Montréal
	Île de Montréal	Laval	Banlieue Sud	Banlieue Nord	
Chinois	35185	945	7865	1170	45165
Italiens	52580	6530	2470	2075	63655
Africains au Sud du Sahara	28520	1595	4510	845	35470
Africains au Nord du Sahara	64570	7580	6755	2080	80985
Total des 4 groupes d'immigrants	180855	16650	21600	6170	225275
Total des autres immigrants	421175	58585	58385	25035	563180
Total RMR de Montréal	1823835	364615	732735	667230	3588415

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur

#### 4.1.2 Niches ethniques dans la RMR de Montréal

Le tableau 2 présente le nombre de niches ethniques par groupe d'immigrants selon le seuil de concentration ethnique résidentielle. Nous remarquons que dans la RMR de Montréal, quel que soit le seuil choisi, les Africains au Nord du Sahara ont le plus de niches ethniques, contrairement aux Italiens qui en ont le moins. Nous constatons que lorsque le seuil de concentration augmente, le nombre de niches pour chaque groupe diminue. Cette variation n'étant pas très importante, nous avons retenu pour cette étude les niches ethniques identifiées à partir du seuil de 1,5, et ce, pour les quatre groupes, comme le suggère les travaux des auteurs Wang (2006, 2010) et Wang et Pandit (2007).

**Tableau 2 : Nombre de niches ethniques pour chaque groupe d'immigrants**

Seuil de concentration	Nombre de niches ethniques			
	Chinois	Italiens	Afrique au Sud du Sahara	Afrique au Nord du Sahara
Seuil 1,5	32	25	38	41
Seuil 1,8	24	22	29	32
Seuil 2,0	23	22	25	27

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur.

#### 4.1.3 Intensité de la concentration ethnique

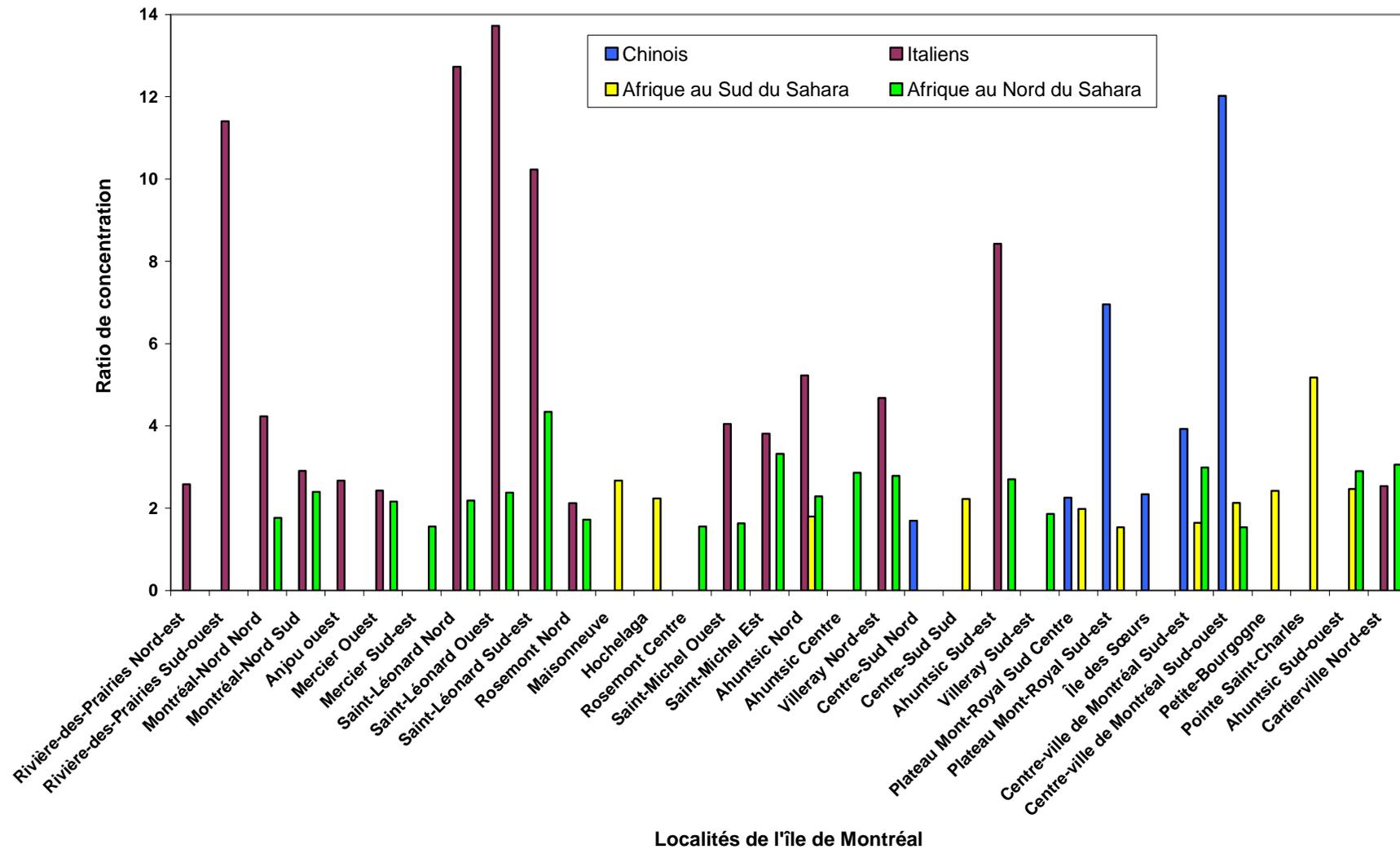
Dans cette section, nous présentons l'intensité de la concentration ethnique résidentielle dans les niches ethniques identifiés de la RMR de Montréal, et ce, pour les quatre groupes étudiés. Selon les graphiques 1 et 2, l'intensité de la concentration ethnique résidentielle pour le groupe des Chinois est très remarquable dans les localités suivantes : Centre-ville de Montréal Sud-Ouest (12,0), Verdun Nord (7,4) et Notre-Dame-de-Grâce Sud-Ouest (7,1). Toutefois, nous constatons que cette intensité est aussi moins importante dans plusieurs localités. En somme, les Chinois se concentrent dans le Centre-ville, le Nord, l'Ouest et le Sud de l'Île de Montréal. Ces résultats sont similaires à ceux des auteurs Apparicio et Séguin (2008). En effet, ces chercheurs ont identifié avec la méthode des quotients de localisation et les données de recensement de la population du Canada de 2001, les niches ethniques Chinoise suivantes : Saint-Laurent, Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grace, Verdun, Lasalle, Dorval, pointe-Claire, Kirkland.

Quant aux Italiens, nous observons que l'intensité de la concentration ethnique résidentielle est très remarquable dans l'Est de l'Île de Montréal, notamment dans les localités de Saint-Léonard Ouest (13,7), Saint-Léonard Nord (12,7), Rivière-des-Prairies Sud-Ouest (11,4), Saint-Léonard Sud-Est (10,2) et Ahuntsic Sud-Est (8,4). Ces quartiers sont considérés comme des petites Italies à Montréal. De même, nous constatons une concentration moins prononcée pour ce groupe dans le Nord de l'Île de Montréal notamment dans les quartiers de Saint-Michel Ouest, Saint-Michel Est, Ahuntsic et le Sud-Ouest de l'Île de Montréal (Ville-Émard, Lasalle Nord-Ouest, Montréal-Ouest...). S'agissant des Africains au Sud et au Nord du Sahara, nous remarquons que l'intensité de la concentration est la plus élevée respectivement dans les localités de Cartierville Centre (9,7) et Saint-Laurent Est (6,8). Les immigrants d'Afrique Noire sont concentrés dans le Centre-ville, le Nord, l'Ouest et le Sud de l'Île de Montréal. Selon les auteurs Apparicio et Séguin (2008), les plus fortes concentrations des immigrants de la minorité noire sont situées dans le Centre de l'île de Montréal, LaSalle, Côte-des-Neiges, Notre-

Dame-de-Grace, Petite-Bourgogne, Saint-Laurent, Cartierville. Ceux du Maghreb se répartissent dans le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest de l'Île de Montréal.

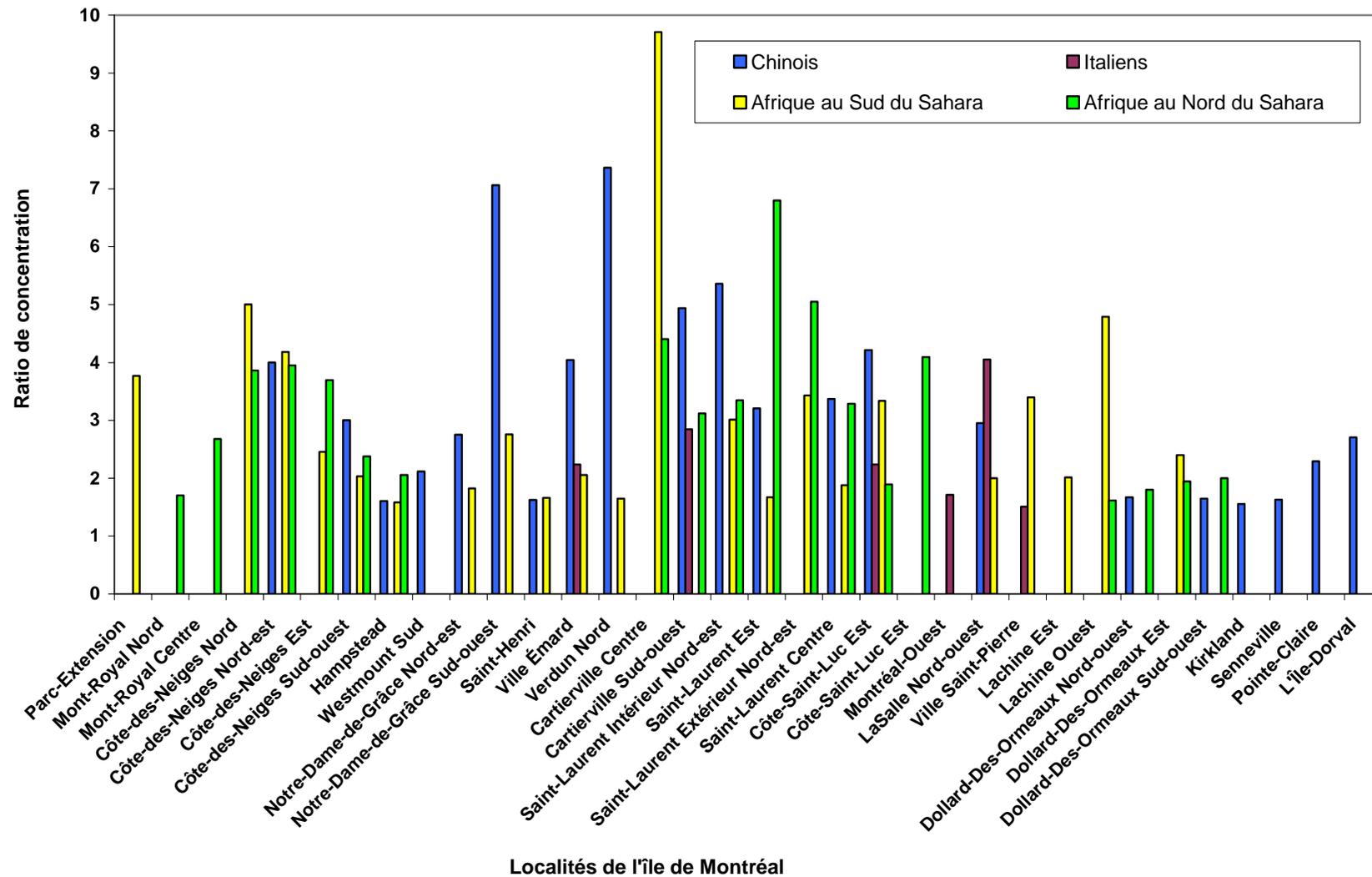
L'intensité moyenne de la concentration ethnique résidentielle est respectivement de 3,64 chez les Chinois, de 4,92 chez les Italiens, de 2,82 chez les Africains au Sud du Sahara et de 3,07 chez les Africains du Maghreb. Nous constatons qu'une fois concentré, l'intensité est plus forte chez les Italiens. A la lumière des résultats, nous observons qu'il n'y a pas de niches ethniques pour les quatre groupes d'immigrants dans la banlieue Nord de la RMR de Montréal.

**Graphique 1 : Intensité de concentration des niches ethniques dans lesquelles habitent les quatre groupes d'immigrants dans l'Île de Montréal (1ere partie)**



Note : Les niches sont les localités dont le ratio de concentration est supérieur ou égale à 1,5.  
 Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur.

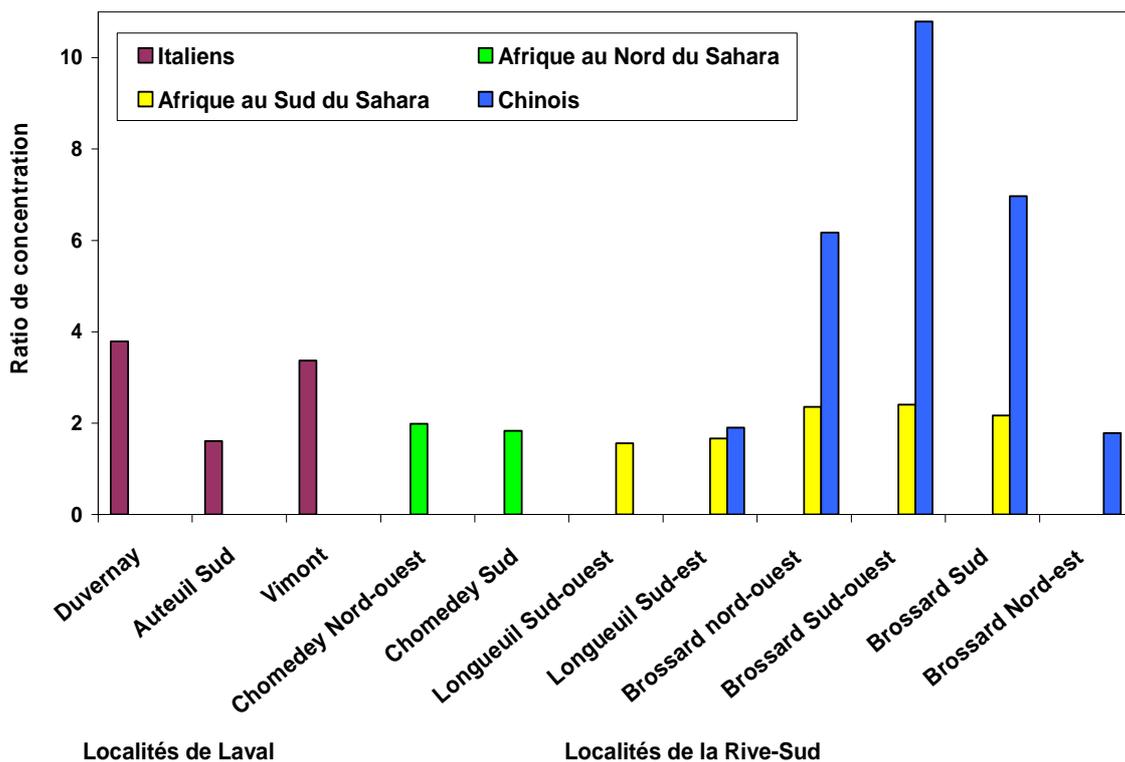
**Graphique 2 : Intensité de concentration des niches ethniques dans lesquelles habitent les quatre groupes d'immigrants dans l'Île de Montréal (2ième partie)**



Note : Les niches sont les localités dont le ratio de concentration est supérieur ou égale à 1,5.  
 Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur.

Selon le graphique 3, nous observons que seulement les Chinois et les Africains au Sud du Sahara ont des niches ethniques dans la banlieue Sud de la RMR de Montréal. Celles-ci sont dans les localités de Longueuil Sud-Ouest, Longueuil Sud-Est, Brossard Nord-Ouest, Brossard Sud-Ouest, Brossard Sud et Brossard Nord-Est. Nous constatons une plus forte concentration des Chinois dans le quartier de Brossard Sud-Ouest (10,8). Nos résultats convergent dans le même sens que ceux des auteurs Germain et al (1995) qui montrent que les ménages d'origine Chinoises et Sud-asiatique sont concentrés dans le quartier « S » de Brossard, une banlieue Sud de Montréal. Quant aux Italiens et aux Africains du Maghreb, ils se concentrent dans les localités de Laval, une banlieue Nord de la RMR de Montréal. Ces localités sont réparties comme suit : Les quartiers de Duvernay, Auteuil Sud, Vimont pour les Italiens et les quartiers de Chomedey Nord-Ouest, Chomedey Sud pour les immigrants originaires de l'Afrique du Nord.

**Graphique 3 : Intensité de concentration des niches ethniques dans Laval et la Rive-Sud**



Note : Localités de Laval (Duvernay, Auteuil Sud, Vimont, Chomedey Nord-Ouest, Chomedey Sud)  
 Localités de la Banlieue Sud (Longueuil Sud-Ouest, Longueuil Sud-Est, Brossard Nord-Ouest, Brossard Sud, Brossard Nord-Est)  
 Les niches sont les localités dont le ratio de concentration est supérieur ou égale à 1,5.  
 Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur.

#### 4.1.4 Profils et coexistence des niches ethniques

Le tableau 3 présente le profil socio-démographique de l'ensemble des niches ethniques de la RMR de Montréal. Dans le cadre de cette présentation, nous avons retenu plusieurs variables que nous avons jugées pertinentes. Il s'agit entre autres de l'âge, du sexe, de la langue parlée couramment, du niveau d'étude et du mode d'habitation (locataire ou propriétaire) pour lesquelles, seulement la modalité la plus dominante est retenue. À la lumière des informations, nous observons que les niches à majorité francophones se répartissent dans le Nord-Est de l'Île de Montréal. Elles sont moins nombreuses. Il s'agit de Montréal-Nord Nord, Montréal-Nord Sud, Mercier Sud-Est, Maisonneuve, Hochelaga, Saint-Michel Ouest, Saint-Michel Est. Dans ces différentes zones de concentration ethnique, nous notons que la population a un niveau d'étude secondaire et qu'elle est constituée en majorité des locataires. La majorité des niches ethniques bilingues se répartissent sur l'ensemble de l'espace de l'Île de Montréal. La plupart des habitants de ces niches ont un niveau d'étude secondaire ou universitaire. De même, nous constatons que dans Laval, toutes les niches ethniques sont bilingues, avec un niveau d'étude secondaire et sont propriétaires pour la majorité de la population. Concernant la banlieue Sud, les zones de concentrations ethniques sont bilingues et francophones.

**Tableau 3 : Profils des niches ethniques de la RMR de Montréal**

Code postal	Non de la localité	Population	Age moyen	Modalité la plus dominante (%)							
				Sexe	Langue courante	Niveau d'étude	Mode d'habitation				
Île de Montréal											
H1C	Rivière-des-Prairies Nord-Est	10 820	34,1	F	51,0	Fr & An	55,1	S	31,7	Prop	89,9
H1E	Rivière-des-Prairies Sud-Ouest	43 335	39,1	F	52,5	Fr & An	57,3	S	32,7	Prop	71,1
H1G	Montréal-Nord Nord	48 820	39,9	F	53,3	F	53,8	S	31,4	Loc	66,9
H1H	Montréal-Nord Sud	34 075	40,0	F	53,6	F	54,1	S	31,6	Loc	68,1
H1J	Anjou Ouest	10 225	42,1	F	54,0	Fr & An	53,2	S	32,0	Prop	51,4
H1M	Mercier Ouest	28 285	46,2	F	54,3	Fr & An	53,6	S	29,9	Loc	50,5
H1N	Mercier Sud-Est	20 630	41,9	F	52,2	F	52,2	S	32,8	Loc	63,2
H1P	Saint-Léonard Nord	17 580	40,3	F	52,9	Fr & An	57,9	S	29,9	Loc	52,1
H1R	Saint-Léonard Ouest	28 410	39,9	F	52,3	Fr & An	55,7	S	29,2	Loc	59,3
H1S	Saint-Léonard Sud-Est	22 205	42,5	F	54,1	Fr & An	53,2	S	29,4	Loc	68,0
H1T	Rosemont Nord	28 930	44,4	F	54,1	Fr & An	50,4	S	29,3	Loc	61,0
H1V	Maisonneuve	19 065	37,6	H	51,1	F	52,5	S	28,4	Loc	78,2
H1W	Hochelaga	28 165	37,5	H	52,0	F	52,4	S	28,7	Loc	79,3
H1X	Rosemont Centre	29 060	39,5	F	53,0	Fr & An	48,5	S	28,2	Loc	66,9
H1Z	Saint-Michel Ouest	35 080	35,8	F	52,5	F	49,9	A & P	33,1	Loc	65,5
H2A	Saint-Michel Est	18 305	39,2	F	51,7	F	46,8	S	28,9	Loc	58,5
H2B	Ahuntsic Nord	16 920	42,6	F	53,3	Fr & An	51,1	S	29,4	Loc	58,3
H2C	Ahuntsic Centre	16 540	42,3	F	53,0	Fr & An	52,9	U	32,1	Loc	56,9
H2E	Villeray Nord-Est	23 995	40,0	F	52,1	Fr & An	46,8	S	28,8	Loc	67,3
H2K	Centre-Sud Nord	26 795	37,7	H	54,4	Fr & An	51,8	U	29,0	Loc	80,7
H2L	Centre-Sud Sud	21 930	41,3	H	58,2	Fr & An	60,1	U	41,8	Loc	70,9
H2N	Ahuntsic Sud-Est	6 020	40,2	F	50,7	Fr & An	52,3	A & P	29,2	Loc	54,7
H2R	Villeray Sud-Est	21 145	37,7	F	51,3	Fr & An	54,1	U	33,1	Loc	69,6
H2W	Plateau Mont-Royal Sud Centre	11 100	37,0	H	51,2	Fr & An	65,3	U	44,9	Loc	62,1
H2X	Plateau Mont-Royal Sud-Est	18 750	38,6	H	53,6	Fr & An	58,2	U	48,3	Loc	81,3
H3E	Île des Soeurs	16 210	42,0	F	52,8	Fr & An	70,3	U	54,8	Prop	60,0
H3G	Centre-ville de Montréal Sud-Est	6 960	44,5	F	50,1	Fr & An	70,0	U	60,7	Loc	68,5
H3H	Centre-ville de Montréal Sud-Ouest	16 985	41,5	H	51,8	Fr & An	57,8	U	51,4	Loc	82,8

**Tableau 3 (suite)**

Code postal	Non de la localit�	Population	Age moyen	Modalit� la plus dominante (%)							
				Sexe	Langue courante	Niveau d'�tude	Mode d'habitation				
H3J	Petite-Bourgogne	10 125	35,3	F	52,1	Fr & An	59,5	U	28,9	Loc	67,9
H3K	Pointe Saint-Charles	13 885	37,1	F	50,2	Fr & An	52,0	A & P	28,1	Loc	75,9
H3L	Ahuntsic Sud-Ouest	19 040	40,8	F	52,1	Fr & An	55,2	U	32,4	Loc	54,8
H3M	Cartierville Nord-Est	14 730	43,2	F	52,0	Fr & An	64,3	U	27,4	Prop	58,2
H3N	Parc-Extension	30 295	36,9	H	51,7	Fr & An	38,0	A & P	33,5	Loc	79,4
H3P	Mont-Royal Nord	9 790	40,6	F	51,5	Fr & An	77,6	U	48,1	Prop	75,9
H3R	Mont-Royal Centre	9 515	39,4	F	52,9	Fr & An	78,8	U	46,7	Prop	69,9
H3S	C�te-des-Neiges Nord	33 790	35,5	F	51,7	Fr & An	51,4	U	33,6	Loc	80,8
H3T	C�te-des-Neiges Nord-Est	12 630	37,4	F	52,0	Fr & An	64,1	U	54,0	Loc	76,2
H3V	C�te-des-Neiges Est	6 525	46,0	F	55,4	Fr & An	70,7	U	61,1	Loc	93,6
H3W	C�te-des-Neiges Sud-Ouest	30 125	36,3	F	53,7	Fr & An	49,4	U	32,5	Loc	74,4
H3X	Hampstead	22 635	40,0	F	54,3	Fr & An	65,0	U	39,8	Prop	50,3
H3Z	Westmount Sud	11 340	46,0	F	56,1	Fr & An	73,2	U	53,6	Loc	62,5
H4A	Notre-Dame-de-Gr�ce Nord-Est	24 890	38,9	F	52,5	Fr & An	69,8	U	43,2	Prop	49,7
H4B	Notre-Dame-de-Gr�ce Sud-Ouest	19 470	38,8	F	52,7	Fr & An	59,8	U	36,4	Loc	69,4
H4C	Saint-Henri	14 555	36,6	F	50,1	Fr & An	57,4	S	26,6	Loc	81,1
H4E	Ville �mard	29 990	40,9	F	52,5	Fr & An	51,6	S	31,2	Loc	62,1
H4G	Verdun Nord	29 650	38,4	F	51,3	Fr & An	51,2	S	29,9	Loc	78,3
H4J	Cartierville Centre	17 050	38,8	F	50,4	Fr & An	48,3	S	28,7	Loc	64,7
H4K	Cartierville Sud-Ouest	11 240	41,8	F	51,9	Fr & An	66,9	U	31,0	Prop	71,1
H4L	Saint-Laurent Int�rieur Nord-Est	32 870	41,7	F	53,0	Fr & An	56,0	U	28,7	Loc	52,7
H4M	Saint-Laurent Est	11 425	38,4	F	50,7	Fr & An	67,3	U	31,9	Prop	65,1
H4N	Saint-Laurent Ext�rieur Nord-Est	24 745	38,6	F	51,7	Fr & An	54,0	U	28,6	Loc	77,1
H4R	Saint-Laurent Centre	19 260	38,9	F	52,2	Fr & An	66,5	U	33,7	Prop	57,8
H4V	C�te-Saint-Luc Est	20 695	39,7	F	53,9	Fr & An	59,6	U	31,1	Loc	60,4
H4W	C�te-Saint-Luc Est	22 565	45,2	F	53,7	Fr & An	65,6	U	34,5	Prop	60,0
H4X	Montr�al-Ouest	6 490	39,5	F	52,2	Fr & An	72,3	U	39,0	Prop	74,3
H8N	LaSalle Nord-Ouest	26 970	40,5	F	53,0	Fr & An	59,5	S	32,6	Prop	50,5
H8R	Ville Saint-Pierre	29 645	37,3	F	51,8	Fr & An	57,8	S	33,9	Loc	62,9
H8S	Lachine Est	21 670	40,7	F	51,8	Fr & An	53,0	S	34,5	Loc	61,7
H8Y	Lachine Ouest	18 275	37,5	F	51,5	Fr & An	62,2	S	28,9	Prop	62,4
H9A	Dollard-Des-Ormeaux Nord-Ouest	15 880	35,5	F	51,2	Fr & An	69,2	U	30,1	Prop	85,8
H9B	Dollard-Des-Ormeaux Est	20 375	37,9	F	50,7	Fr & An	65,3	U	29,2	Prop	75,7
H9G	Dollard-Des-Ormeaux Sud-Ouest	15 990	37,5	F	51,2	Fr & An	73,9	S	27,9	Prop	85,9
H9J	Kirkland	21 740	36,0	F	51,1	Fr & An	75,3	U	27,5	Prop	91,1
H9K	Senneville	6 945	33,5	F	50,3	Fr & An	75,7	U	28,1	Prop	88,7
H9R	Pointe-Claire	22 625	40,0	F	52,5	Fr & An	67,9	U	29,4	Prop	78,0
H9S	L'�le-Dorval	21 280	43,2	F	52,5	Fr & An	70,2	U	32,3	Prop	69,1
Laval											
H7E	Duvernay	23 840	40,3	F	51,1	Fr & An	59,4	S	28,2	Prop	85,8
H7K	Auteuil Sud	19 830	35,9	F	51,5	Fr & An	56,3	S	30,5	Prop	91,9
H7M	Vimont	27 165	40,2	F	51,2	Fr & An	56,0	S	31,7	Prop	78,1
H7T	Chomedey Nord-Ouest	16 860	37,0	F	51,6	Fr & An	63,4	S	28,9	Prop	80,3
H7W	Chomedey Sud	36 160	42,2	F	51,5	Fr & An	62,6	S	32,1	Prop	72,1
Rive-Sud											
J4K	Longueuil Sud-Ouest	25 405	40,2	F	50,9	F	52,6	S	32,0	Loc	62,6
J4L	Longueuil Sud-Est	30 990	38,1	F	51,6	F	56,5	S	31,8	Loc	52,2
J4W	Brossard nord-Ouest	17 915	39,8	F	51,7	Fr & An	59,6	S	28,8	Prop	74,8
J4X	Brossard Sud-Ouest	17 045	39,3	F	50,5	Fr & An	68,8	U	39,5	Prop	93,2
J4Y	Brossard Sud	16 405	38,4	F	51,7	Fr & An	63,5	U	31,5	Prop	85,9
J4Z	Brossard Nord-Est	19 420	39,3	F	51,3	Fr & An	55,8	S	31,7	Prop	71,0

Note : Sexe : F – Femmes, H – Hommes; Langue courante : Fr – Franais, An – Anglais, Fr & An – Franais et anglais; Niveau d' tude : A & P – Aucun et primaire, S – Secondaire; C – Coll gial; U – Universitaire; Mode d'habitation : Prop – Propri taire, Loc – Locataire.

Les niches sont des localit s dont le ratio de concentration est sup rieur ou  gal   1,5.

Source : Microdonn es du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et pr sentation de l'auteur.

Le tableau 4 présente la coexistence des niches dans la RMR de Montréal. Selon les résultats, les quatre groupes d'immigrants ont des niches ethniques dans la localité de « Côte Saint-Luc Est ». La population de cette localité du Centre de l'Île de Montréal est en majorité locataire, bilingue (français et anglais) avec un niveau d'étude universitaire. Les niches ethniques dans lesquels trois groupes d'immigrants sur les quatre étudiés sont concentrés se trouvent sur l'Île de Montréal. Ces niches se répartissent dans le Nord (Ahuntsic Nord, Cartierville Sud-Ouest, Saint-Laurent Intérieur Nord-Est, Saint-Laurent Est), dans le Centre (Centre-ville de Montréal Sud-Est, Centre-ville de Montréal Sud-Ouest, Côte-des-Neiges Nord-Est, Côte-des-Neiges Sud-Ouest, Hampstead) et dans le Sud-Ouest (LaSalle Nord-Ouest, Ville Émard) de l'Île de Montréal.

**Tableau 4 : Coexistence des niches ethniques dans la RMR de Montréal**

		Chinois	Italiens	Afrique subsaharienne	Afrique du nord
Ile de Montréal					
H1C	Rivière-des-Prairies Nord-est		*		
H1E	Rivière-des-Prairies Sud-ouest		*		
H1G	Montréal-Nord Nord		*		*
H1H	Montréal-Nord Sud		*		*
H1J	Anjou ouest		*		
H1M	Mercier Ouest		*		*
H1N	Mercier Sud-est				*
H1P	Saint-Léonard Nord		*		*
H1R	Saint-Léonard Ouest		*		*
H1S	Saint-Léonard Sud-est		*		*
H1T	Rosemont Nord		*		*
H1V	Maisonneuve			*	
H1W	Hochelaga			*	
H1X	Rosemont Centre				*
H1Z	Saint-Michel Ouest		*		*
H2A	Saint-Michel Est		*		*
H2B	Ahuntsic Nord		*	*	*
H2C	Ahuntsic Centre				*
H2E	Villeray Nord-est		*		*
H2K	Centre-Sud Nord	*			
H2L	Centre-Sud Sud			*	
H2N	Ahuntsic Sud-est		*		*
H2R	Villeray Sud-est				*
H2W	Plateau Mont-Royal Sud Centre	*		*	
H2X	Plateau Mont-Royal Sud-est	*		*	
H3E	Île des Sœurs	*			
H3G	Centre-ville de Montréal Sud-est	*		*	*
H3H	Centre-ville de Montréal Sud-ouest	*		*	*
H3J	Petite-Bourgogne			*	
H3K	Pointe Saint-Charles			*	
H3L	Ahuntsic Sud-ouest			*	*
H3M	Cartierville Nord-est		*		*
H3N	Parc-Extension			*	
H3P	Mont-Royal Nord				*
H3R	Mont-Royal Centre				*

**Tableau 4 (suite)**

		Chinois	Italiens	Afrique subsaharienne	Afrique du nord
H3S	Côte-des-Neiges Nord			*	*
H3T	Côte-des-Neiges Nord-est	*		*	*
H3V	Côte-des-Neiges Est			*	*
H3W	Côte-des-Neiges Sud-ouest	*		*	*
H3X	Hampstead	*		*	*
H3Z	Westmount Sud	*			
H4A	Notre-Dame-de-Grâce Nord-est	*		*	
H4B	Notre-Dame-de-Grâce Sud-ouest	*		*	
H4C	Saint-Henri	*		*	
H4E	Ville Émard	*	*	*	
H4G	Verdun Nord	*		*	
H4J	Cartierville Centre			*	*
H4K	Cartierville Sud-ouest	*	*		*
H4L	Saint-Laurent Intérieur Nord-est	*		*	*
H4M	Saint-Laurent Est	*		*	*
H4N	Saint-Laurent Extérieur Nord-est			*	*
H4R	Saint-Laurent Centre	*		*	*
H4V	Côte-Saint-Luc Est	*	*	*	*
H4W	Côte-Saint-Luc Est				*
H4X	Montréal-Ouest		*		
H8N	LaSalle Nord-ouest	*	*	*	
H8R	Ville Saint-Pierre		*	*	
H8S	Lachine Est			*	
H8Y	Lachine Ouest			*	*
H9A	Dollard-Des-Ormeaux Nord-ouest	*			*
H9B	Dollard-Des-Ormeaux Est			*	*
H9G	Dollard-Des-Ormeaux Sud-ouest	*			*
H9J	Kirkland	*			
H9K	Senneville	*			
H9R	Pointe-Claire	*			
H9S	L'Île-Dorval	*			
Laval					
H7E	Duvernay		*		
H7K	Auteuil Sud		*		
H7M	Vimont		*		
H7T	Chomedey Nord-ouest				*
H7W	Chomedey Sud				*
Rive-Sud					
J4K	Longueuil Sud-ouest			*	
J4L	Longueuil Sud-est	*		*	
J4W	Brossard nord-ouest	*		*	
J4X	Brossard Sud-ouest	*		*	
J4Y	Brossard Sud	*		*	
J4Z	Brossard Nord-est	*			

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur.

#### 4.1.5 Comparaison du revenu moyen total annuel entre les niches ethniques et non-niches dans la RMR de Montréal

Dans cette section, nous avons limité le revenu total annuel de chaque groupe d'immigrants à 150 000 \$ pour éliminer le maximum de valeurs extrêmes dans les données utilisées. Le test t de student a été utilisé pour la comparaison de moyenne entre « la population n'habitant pas dans les niches ethniques » de la RMR de Montréal et « celle habitant dans les niches ethniques », et ce, pour chacun des quatre groupes d'immigrants. Selon le tableau 5, Nous observons que tous les tests sont significatifs. Il existe

donc une différence de moyenne entre le groupe de la « population n’habitant pas dans l’ensemble des niches » et « celle habitant dans les niches ». Cette différence pour les groupes des Chinois, Italiens, Africains au Sud et au Nord du Sahara est respectivement de 360 \$, 3050\$, 3415\$ et 3321\$.

A la lumière des résultats, nous pouvons affirmer que les groupes d’immigrants étudiés se concentrent dans des localités relativement pauvres.

**Tableau 5 : Comparaison de la moyenne du revenu total annuel des populations habitant dans les niches ethniques de la RMR de Montréal par rapport à l’ensemble de la population n’habitant pas dans ces niches ethniques**

	Groupe ethnique			
	Chinois	Italiens	Africains au Sud du Sahara	Africains au Nord du Sahara
Moyenne du revenu total (dollars)				
Population n’habitant pas dans l’ensemble des niches ethniques	24120	24560	24823	24868
Population habitant dans l’ensemble des niches ethniques	23760	21510	21408	21547
Différence	360 *** (4.46)	3050 *** (36.99)	3415 *** (45.59)	3321 *** (46.67)

Note : Les tests t de student sont indiqués entre parenthèses. \*\*\* différence significative au seuil 0.01 ; \*\* différence significative au seuil 0.05 ; \* différence significative au seuil 0.10.

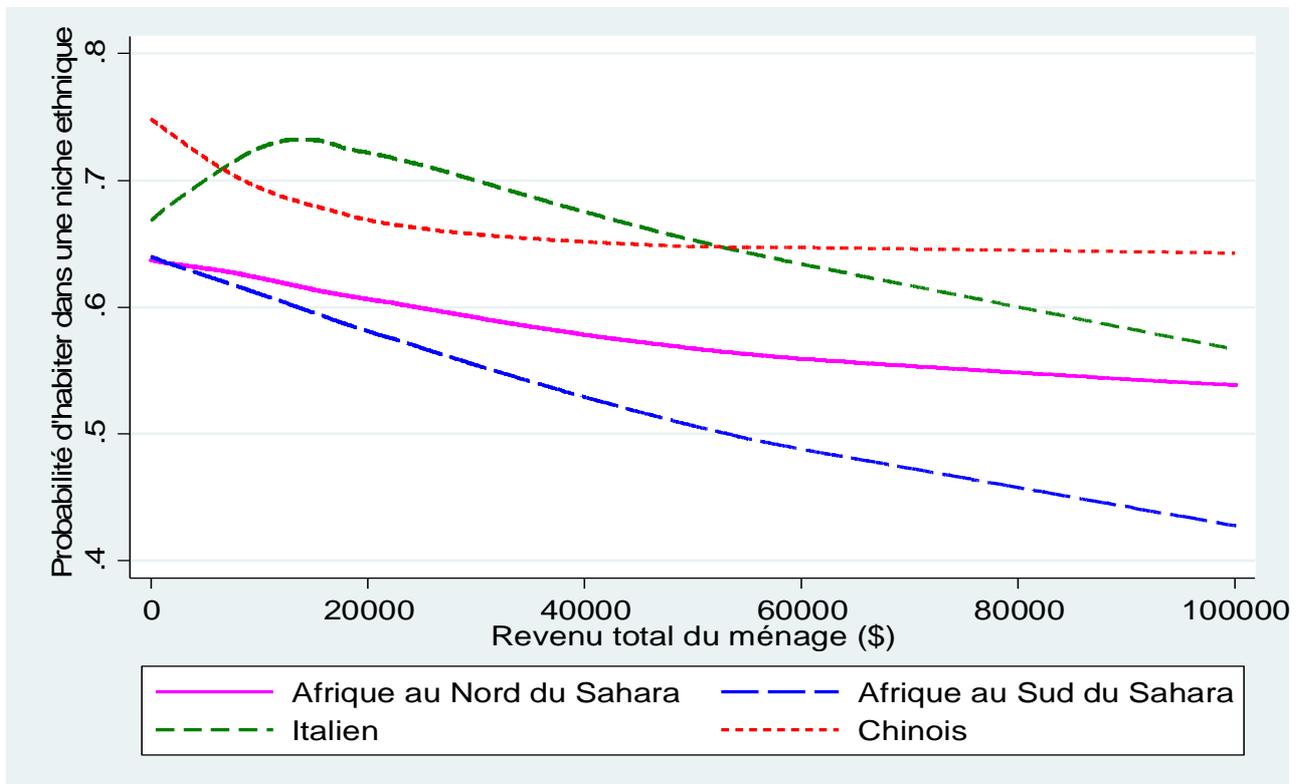
Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l’auteur.

#### 4.2 Analyse non-paramétrique

A l’aide de l’analyse non paramétrique, nous pouvons étudier graphiquement la relation lissée entre deux variables. Dans cette section, nous avons limité à 80 ans l’âge des immigrants des quatre groupes étudiés pour nos analyses. Ce choix s’explique dans la mesure où la proportion des immigrants âgés de plus 80 ans représente un effectif très faible dans chaque groupe.

Le graphique 4 souligne la relation lissée entre la probabilité d’habiter dans une niche ethnique de la RMR de Montréal et le revenu total annuel du ménage, et ce, pour les quatre groupes d’immigrants. Nous remarquons que cette probabilité diminue en fonction de l’augmentation du revenu total annuel du ménage chez les quatre groupes. Toutefois, des particularités sont observées pour chacun des quatre groupes. Chez les Chinois, la probabilité d’habiter dans une niche diminue jusqu’à ce que le revenu atteigne environ 26 000 \$ et reste constant. En d’autres termes, après ce seuil cette probabilité n’est plus influencée par le revenu. Concernant, les Italiens, cette probabilité augmente jusqu’à environ 16 000\$ et diminue progressivement. S’agissant des Africains au Sud du Sahara, nous constatons que cette probabilité diminue plus rapidement en fonction de l’augmentation du revenu. Par contre chez les Africains du Nord cette probabilité diminue, mais elle n’est pas prononcée. Elle a tendance à se stabiliser après environ 65 000\$.

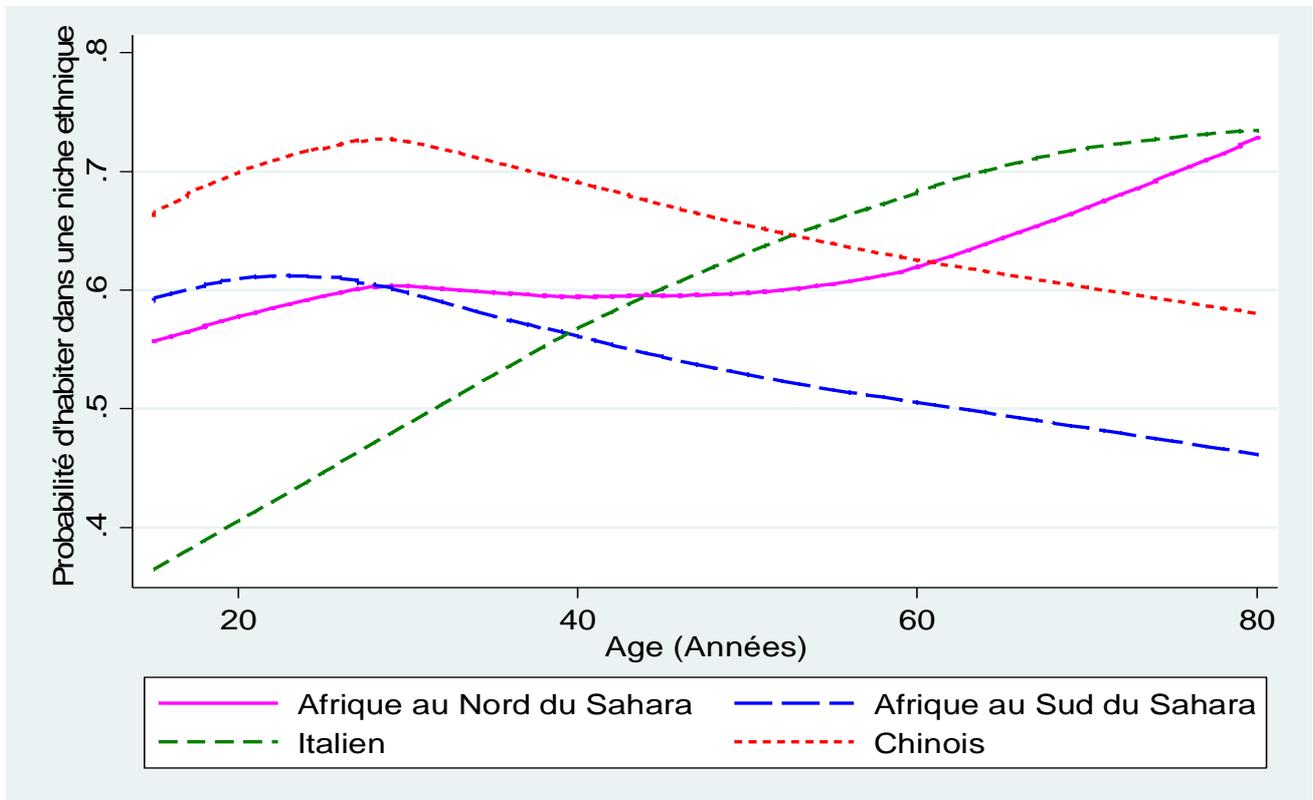
**Graphique 4 : Probabilité d’habiter dans une niche ethnique de la RMR de Montréal en fonction du revenu total annuel du ménage**



Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l’auteur.

Le graphique 5 illustre la relation lissée entre la probabilité d’habiter dans une niche ethnique de la RMR de Montréal et l’âge, et ce, pour les quatre groupes d’immigrants. Nous observons que cette probabilité varie d’un groupe d’immigrant à un autre. Nous constatons que chez les Italiens, cette probabilité augmente rapidement avec l’âge. En d’autres termes, plus l’âge des immigrants Italiens augmente, plus ils ont tendance à aller habiter dans les mêmes zones que leurs parents, familles amies ou connaissances Italiens. S’agissant des Chinois, nous remarquons une situation inverse. Cette probabilité augmente jusqu’à environ 30 ans pour diminuer progressivement avec l’âge. Ce constat est observé chez les Africains au Sud du Sahara, ou celle-ci augmente jusqu’à environ 28 ans pour diminuer progressivement avec l’âge. Concernant les Africains au Nord du Sahara, cette probabilité augmente légèrement jusqu’à environ 30 ans puis se stabilise jusqu’à environ 60 ans avant d’augmenter progressivement.

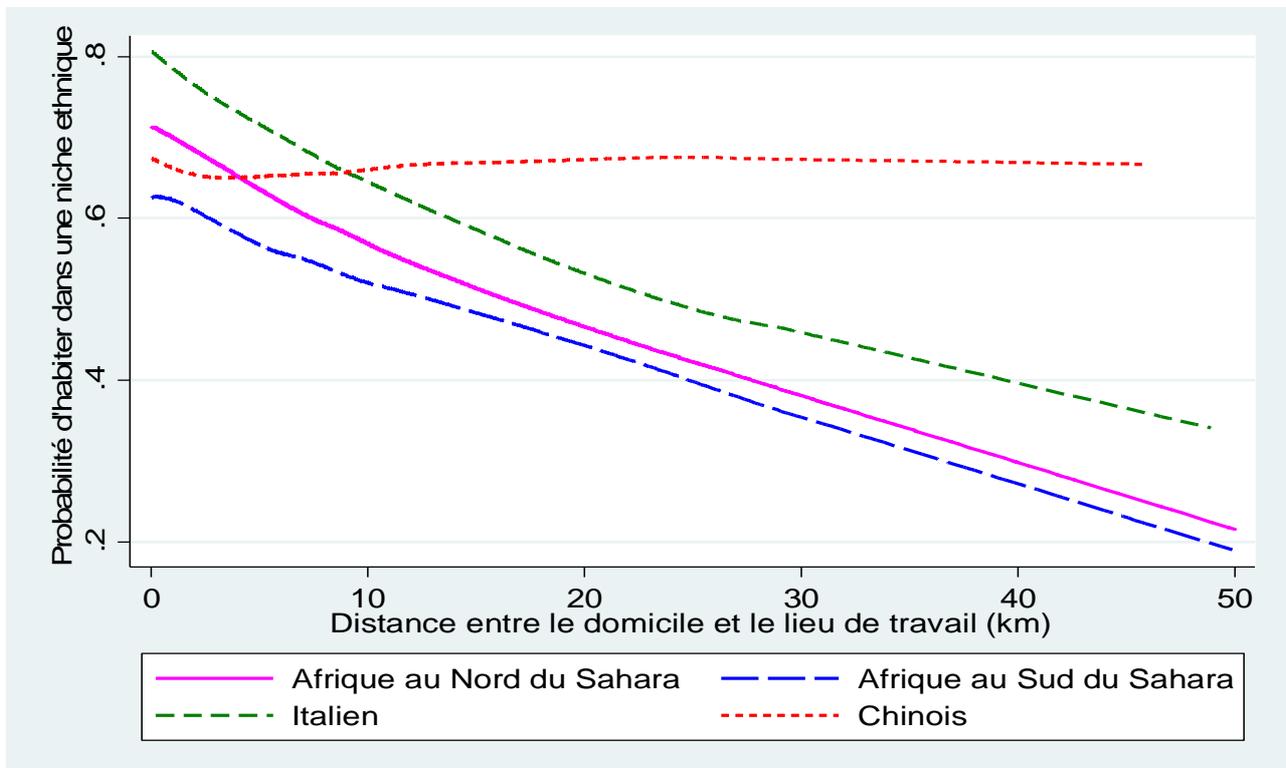
**Graphique 5 : Probabilité d’habiter dans une niche ethnique de la RMR de Montréal en fonction de l’âge**



Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l’auteur.

Le graphique 6 indique la relation lissée entre la probabilité d’habiter dans une niche ethnique de la RMR de Montréal et la distance entre le domicile et le lieu de travail, et ce, pour les quatre groupes d’immigrants. Nous constatons que cette probabilité diminue rapidement en fonction de la distance entre le lieu de résidence et celui du travail chez les groupes d’immigrants Italiens, Africains au Sud et au Nord du Sahara. Par contre, chez le groupe des Chinois, cette probabilité n’est pas influencée par la distance. Quel que soit la distance entre lieu d’habitation et de travail, les Chinois ont tendance à habiter dans les niches ethniques.

**Graphique 6 : Probabilité d’habiter dans une niche ethnique de la RMR de Montréal en fonction de la distance entre le domicile et le lieu de travail**



Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l’auteur.

### 4.3 Analyse économétrique

#### 4.3.1 Description des variables utilisées

Le tableau 6 présente les valeurs moyennes des variables retenues pour l’analyse économétrique. Nous observons que les Africains au Sud du Sahara ont un âge moyen inférieur à ceux des autres groupes d’immigrants. Chez les Italiens on enregistre l’âge moyen le plus élevé. Chez les groupes d’immigrants Italiens, Africains au Sud et au Nord du Sahara, les hommes sont les plus nombreux dans l’échantillon d’étude. De même, chez les immigrants Chinois, Italiens et Africains du Nord, la majorité des personnes enquêtées est mariée contrairement aux Africains d’origine subsaharienne qui sont des célibataires. Les Chinois sont en majorité anglophone (46,2%) alors que les Italiens, les Africains au Sud et au Nord du Sahara sont bilingues. La plupart des Chinois et Italiens ne parlent ni français, ni anglais que ce soit à la maison ou au travail. Les Africains au Sud du Sahara et ceux originaires de l’Afrique du Nord communiquent le plus souvent en français autant à la maison qu’au travail.

**Tableau 6 : Description des variables retenues pour la régression logistique pour chaque groupe d'immigrants de la RMR de Montréal**

	Chinois	Italien	Afrique subsaharienne	Afrique du nord
Age moyen	37,6	63,4	34,7	40,0
Hommes (%)	44,8	50,8	52,5	55,0
Statut Matrimonial (%)				
Légalement marie	57,4	72,0	39,7	57,9
Divorcé, séparé, veuf	9,1	21,6	12,0	12,2
Célibataire	33,5	6,4	48,3	29,9
Langue officielle parlée (%)				
Anglais	46,2	4,1	10,3	2,3
Français	10,9	30,0	32,0	36,7
Français et anglais	26,7	56,0	56,9	59,8
Ni le français ni l'anglais	16,2	9,9	0,8	1,2
Langue officielle parlée à la maison (%)				
Anglais	10,3	22,4	16,7	6,5
Français	9,2	13,8	62,3	63,5
Français et anglais	0,5	2,4	2,6	2,3
Ni le français ni l'anglais	80,0	61,4	18,4	27,7
Langue officielle parlée au travail (%)				
Anglais	30,4	12,4	16,3	8,3
Français	9,4	19,2	40,5	41,5
Français et anglais	4,4	6,2	8,8	10,0
Ni le français ni l'anglais	44,8	62,2	34,4	40,2
Niveau d'éducation (%)				
Aucun et primaire	18,5	57,6	13,5	9,6
Secondaire	21,3	28,0	29,5	23,4
Collégial	9,9	6,0	15,5	13,6
Universitaire	50,3	8,4	41,5	53,4
Niveau de compétence (%)				
Cadres supérieures (Directeurs)	1,5	3,2	1,2	2,2
Personnel professionnel (étude universitaire)	23,5	12,6	20,3	25,1
Personnel technique (niveau d'étude collégial)	23,7	33,1	22,3	28,9
Personnel avec le niveau d'étude secondaire	30,1	32,2	35,5	28,2
Personnel avec ou sans le niveau d'étude primaire	21,2	18,9	20,7	15,6
Groupe de profession (%)				
Construction	0,8	8,1	1,3	2,2
Fabrication	18,0	24,2	17,6	12,5
Commerce de gros	9,4	6,5	5,7	5,4

**Tableau 6 (suite)**

	Chinois	Italien	Afrique subsaharienne	Afrique du nord
Commerce de détail	12,6	10,3	11,0	12,2
Transport et entreposage	2,2	4,5	4,5	4,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	3,1	1,3	4,4	3,3
Finance et assurances	3,0	5,3	5,0	4,8
Services immobiliers et services de location bail	1,4	2,5	1,3	1,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	11,5	4,7	7,5	10,3
Services administratifs, services de soutien et de gestion	3,2	4,7	9,9	6,0
Services d'enseignement	6,2	5,8	5,7	9,9
Soins de santé et assistance sociale	5,1	6,6	9,3	11,8
Hébergement et services de restauration	17,1	5,6	5,8	6,4
Autres services, sauf les administrations publiques	3,4	6,7	4,4	3,8
Administrations publiques	1,6	1,5	4,3	3,3
Autres	1,4	1,7	2,3	2,0
Revenu moyens en dollars	15240,9	26918,3	19632,6	21290,4
Nombre de personnes dans le ménage (%)				
1 personne	5,8	12,6	14,8	13,1
2 personnes	21,4	43,2	19,8	22,1
3 personnes et plus	72,8	44,2	65,4	64,8
Mode d'occupation d'une habitation (%)				
Propriétaire	52,1	84,7	28,4	37,2
Locataire	47,7	15,1	70,8	62,5
Autres	0,2	0,2	0,8	0,3
Nombre de pièces dans la maison (%)				
1 à 3 pièces	25,8	3,5	20,9	22,5
4 à 7 pièces	54,7	64,7	66,2	62,4
8 pièces et plus	19,5	31,8	12,9	15,1
Distance moyenne de la maison au travail en kilomètre	5,0	3,3	6,4	5,1
Mode de transport habituel de la maison vers le lieu de travail (%)				
Auto ou camion	43,3	72,7	41,2	49,6
Transport en commun	37,2	16,7	48,2	36,1
A pieds ou Domicile	18,5	9,9	9,6	12,9
Autres moyens	1,0	0,7	1,0	1,4
Année d'immigration (%)				
1908-1959	2,1	40,4	0,3	1,3
1960-1979	8,8	53,6	10,2	20,8
1980-1989	11,3	3,7	12,2	8,4
1990-2006	77,9	2,3	77,3	69,5

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur

Concernant le niveau d'étude, les Chinois, les Africains au Sud du Sahara et ceux du Maghreb sont en majorité de niveau d'études universitaires, contrairement aux Italiens qui sont soit sans niveau d'étude ou de niveau d'étude primaire. Une observation selon le niveau de compétence, montre que la majorité des immigrants des quatre groupes ont un niveau de compétence se rattachant aux études collégiales ou secondaires. Une analyse selon le domaine d'emploi montre que la plupart des immigrants travaille dans l'industrie de la fabrication ou de la manufacture.

En considérant le revenu moyen, l'on constate que celui des Italiens est le plus élevé. Les Chinois ont le revenu le plus bas. Une observation selon la taille de la famille montre que, les immigrants de chacun des quatre groupes ont une famille composée d'au moins 3 personnes. Les Chinois et les Italiens sont en majorité des propriétaires contrairement aux Africains au Sud et au Nord du Sahara qui sont des locataires. La plupart des immigrants des quatre groupes ont des maisons ayant entre 4 et 7 pièces.

Les Chinois et les Italiens se rendent en majorité au travail en « auto ou camion », contrairement aux Africains au Sud et ceux du Maghreb qui vont au travail en transport en commun. La distance moyenne du lieu de travail au domicile est plus élevée chez les Africains au Sud du Sahara alors qu'elle est moins élevée chez les Italiens. Les Chinois, les Africains au Sud et au Nord du Sahara sont en majorité des immigrants arrivés au Canada entre les années 1990-2006 alors que les Italiens sont des anciens immigrants (1908-1979).

#### **4.3.2 Résultats de l'estimation de la régression logistique**

Le tableau 7 nous montre les facteurs associés à la probabilité de demeurer ou non dans les niches ethniques chez les personnes issues des quatre groupes étudiés. Comme indiqué dans la méthodologie, compte tenu de la nature binaire de notre variable dépendante, nous avons utilisé des modèles de régression logistiques.

À la lecture de ces résultats, nous constatons que la variable âge est associée à la probabilité d'habiter ou non dans les niches ethniques pour les Italiens et les immigrants originaires du Maghreb. La probabilité pour les Africains du Nord à rester dans les niches ethniques diminue jusqu'à atteindre l'âge de 40 ans (âge moyen) et augmente après cet âge. Ce résultat va dans le même sens que les conclusions des auteures Iceland et Douzet (2006), qui affirment que les personnes peuvent être concentrées d'un point de vue résidentiel en fonction d'un certain nombre de caractéristiques démographiques et socio-économiques, telles que l'âge, le revenu ou encore la race et l'ethnicité.

**Tableau 7 : Régression logistique pour chaque groupe d'immigrants**

	Chinois	Italien	Afrique subsaharienne	Afrique du nord
Age en année	-0,019 (-1,61)	0,027** (1,97)	0,006 (0,49)	-0,037*** (-4,45)
Age au carré	0,017 (1,50)	-0,027** (-2,52)	-0,011 (-0,80)	0,047*** (5,38)
Sexe (réf: Homme)				
Femme	-0,075 (-1,25)	-0,016 (-0,31)	0,015 (0,22)	-0,160*** (-3,62)
Statut matrimonial (réf: Marié)				
Divorcé, séparé et veuf	-0,158 (-1,55)	-0,289*** (-4,01)	-0,065 (-0,64)	-0,394*** (-5,64)
Célibataire	0,196* (1,88 )	-0,208* (-1,95)	0,022 (0,26)	-0,333*** (-5,21)
Langue (réf: Ni français ni anglais)				
Anglais	0,159* (1,68)	-1,050*** (-7,43)	0,013 (0,03)	-0,039 (-0,15)
Français	-0,885*** (-5,64)	-0,496*** (-4,99)	-1,203*** (-3,07)	0,223 (0,97)
Français et anglais	-0,274** (-2,48)	-0,876*** (-8,50)	-0,750* (-1,90)	0,315 (1,36)
Niveau d'étude (réf: Aucun et primaire)				
Secondaire	0,209** (2,24)	-0,381*** (-6,53)	-0,090 (-0,85)	0,191** (2,28)
Collégial	0,558*** (4,53)	-0,539*** (-5,27)	0,016 (0,13)	0,122 (1,32)
Universitaire	0,334*** (3,46)	-0,973*** (-9,72)	0,128 (1,14)	0,148* (1,78)
Niveau de compétence (réf : Personnel avec ou sans le niveau d'étude primaire)				
Cadres supérieures (Directeurs)	0,893** (2,49)	-0,318 (-1,48)	-0,966*** (-2,80)	-0,004 (-0,02)
Personnel professionnel (niveau d'étude universitaire)	0,167 (1,24)	-0,155 (-1,01)	-0,444*** (-3,23)	0,005 (0,06)
Personnel technique (niveau d'étude collégial)	0,003 (0,03)	-0,033 (-0,31)	-0,209* (-1,81)	-0,019 (-0,24)
Personnel avec le niveau d'étude secondaire	0,030 (0,30)	-0,178 (-1,61)	-0,086 (-0,83)	0,114 (1,45)
Groupe de profession (réf : Hébergement et services de restauration)				
Construction	-0,184 (-0,45)	0,204 (1,19)	-0,836*** (-2,69)	0,265 (1,44)
Fabrication	-0,320*** (-2,74)	0,454*** (3,21)	-0,130 (-0,92)	0,275*** (2,66)
Commerce de gros	-0,234* (-1,65)	0,471** (2,47)	-0,169 (-0,87)	0,358*** (2,75)
Commerce de détail	-0,932*** (-8,09)	0,143 (0,92)	0,190 (1,29)	0,205** (2,12)
Transport et entreposage	-0,235 (-0,88)	0,237 (1,15)	-0,157 (-0,75)	-0,326** (-2,27)
Industrie de l'information et industrie culturelle	-0,128 (-0,55)	-0,357 (-1,12)	0,100 (0,46)	0,102 (0,66)
Finance et assurances	0,580** (2,38)	0,392* (1,91)	-0,330 (-1,59)	0,120 (0,85)
Services immobiliers et services de location et de location bail	-0,483 (-1,55)	-0,327 (-1,39)	-0,191 (-0,60)	0,140 (0,76)
Services professionnels, scientifiques et techniques	-0,126 (-0,82)	0,035 (0,17)	-0,119 (-0,66)	0,002 (0,02)
Services administratifs, services de soutien, services de gestion	0,272 (1,16)	-0,279 (-1,47)	-0,213 (-1,34)	-0,015 (-0,12)
Services d'enseignement	-0,198 (-1,05)	0,141 (0,70)	0,144 (0,71)	0,042 (0,35)
Soins de santé et assistance sociale	-0,298 (-1,61)	0,309* (1,73)	-0,040 (-0,23)	-0,109 (-1,03)
Autres services, sauf les administrations publiques	-0,093 (-0,44)	0,229 (1,28)	0,112 (0,54)	0,203 (1,42)
Administrations publiques	-0,124 (-0,41)	-0,322 (-1,12)	0,166 (0,73)	-0,057 (-0,35)
Autres	-0,351 (-1,16)	-0,314 (-1,05)	-0,081 (-0,31)	-0,370** (-2,03)
Revenu en dollars	-0,028* (-1,67)	-0,032*** (-2,95)	0,003 (0,18)	-0,005 (-0,81)
Revenu au Carré	0,001* (1,88)	0,000** (2,57)	0,000 (1,22)	0,000 (1,16)
Nombre de personnes dans le ménage (réf: 1 personne)				
2 personnes dans le ménage	0,030 (0,23)	-0,069 (-0,79)	0,180 (1,63)	0,179** (2,34)
3 personnes et plus	0,124 (0,94)	0,137 (1,46)	0,253** (2,33)	0,284*** (3,60)

**Tableau 7 (suite)**

	Chinois	Italien	Afrique subsaharienne	Afrique du nord
Mode d'habitation (réf : Propriétaire)				
Locataire	0,328*** (4,33)	0,218*** (3,02)	0,929*** (10,58)	1,178*** (20,80)
Autres	-0,112 (-0,28)	-0,409 (-1,23)	2,001*** (10,29)	0,320* (1,83)
Nombre de pièces (réf: 8 pièces et plus)				
1 à 3 pièces dans la maison	0,323*** (2,82)	-0,452*** (-3,30)	0,911*** (6,38)	0,251*** (2,85)
4 à 7 pièces	-0,049 (-0,59)	0,089* (1,74)	0,452*** (4,16)	-0,011 (-0,17)
Distance de la maison au lieu de travail en kilomètre				
Distance	-0,001 (-0,22)	-0,048*** (-7,86)	-0,036*** (-5,73)	-0,039*** (-9,23)
Distance au carré	0,001 (0,13)	0,019*** (5,47)	0,017*** (5,39)	0,019*** (8,72)
Mode de transport vers le lieu du travail (réf : A pieds ou domicile)				
Auto ou camion	0,251** (2,50)	0,171 (1,49)	0,148 (1,23)	0,008 (0,11)
Transport en commun	0,179* (1,82)	0,376*** (2,65)	0,296*** (2,71)	0,170** (2,23)
Autres moyen	0,486 (1,43)	-0,697* (-1,80)	0,424 (0,94)	0,118 (0,49)
Année d'immigration (réf : 1990-2006)				
1908-1959	-0,600*** (-3,06)	0,778*** (5,65)	-0,671 (-1,16)	0,182 (1,04)
1960-1979	-0,175 (-1,57)	0,874*** (6,63)	0,082 (0,66)	0,724*** (9,63)
1980-1989	0,005 (0,05)	0,532*** (3,23)	0,047 (0,43)	0,375*** (4,75)
Constante	0,798** (2,28)	0,506 (1,16)	-0,141 (-0,30)	-0,245 (-0,76)

Note : \* P <0,05 \*\* p<0,01 \*\*\* p<0,001

Les estimations des coefficients ont été obtenues par la régression logistique pour chaque groupe d'immigrants de la Région Métropolitaine de Montréal.

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur

Une analyse selon le sexe montre que les femmes ont moins tendance à habiter dans les niches comparativement aux hommes chez les Africains du Nord. On constate que le fait d'être divorcé, séparé, veuf ou célibataire augmente la probabilité de quitter les niches chez les Italiens et les Africains du Nord. Ces résultats vont dans le même sens que les auteurs Sarre et al. (1989). Selon ceux-ci, plusieurs facteurs contribuent à la concentration ethnique des minorités ethniques tels que le statut socio-économique et les facteurs culturels. Ce qui n'est pas le cas des célibataires Chinois.

Nous remarquons que la langue est associée à la probabilité d'habiter ou non dans les niches ethniques chez les Chinois, les Italiens et les Africains au Sud du Sahara. L'effet de cette variable n'est par contre pas significatif chez les Africains du Nord. Comparativement aux immigrants qui ne parlent ni le français, ni l'anglais, ceux parlant le français ou les deux langues (français et anglais) ont une probabilité plus élevée de quitter les niches ethniques chez les Chinois et les Africains au Sud du Sahara. Les Italiens anglophones, francophone et bilingue ont tendance à quitter les niches. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de Logan et al. (2002). Selon ces auteurs, les personnes ne parlant pas correctement la ou les langues officielles du pays d'accueil sont plus susceptibles de vivre dans des enclaves résidentielles. De même, les auteurs Marois et Bélanger (2014) affirment que la connaissance des langues officielles du Canada joue un rôle important dans le choix de résidence dans la région de Montréal. Par contre, les Chinois anglophones ont tendance à rester dans les niches. Ce qui va dans le sens contraire des conclusions des auteurs mentionnés plus haut. Toutefois, l'auteur Dill et al. (2014), affirment que l'auto-sélection joue un rôle important dans la concentration résidentielle des immigrants. Une étude plus approfondie permettrait de confirmer, s'il s'agit d'une auto-sélection concernant les résultats obtenus chez les Chinois anglophones.

De plus, nous observons que le niveau d'étude est associé à la probabilité de demeurer ou non dans les niches ethniques chez les Chinois, les Italiens et les personnes originaires de l'Afrique du nord. L'effet de cette variable n'est par contre pas significatif chez les ressortissants de l'Afrique subsaharienne. En ce qui concerne les Italiens, nous remarquons que comparativement aux personnes sans niveau d'étude ou de niveau d'étude primaire, les immigrants instruits ont plus tendance à quitter les niches ethniques. Une explication de ce résultat pourrait être le fait que les Italiens sont des anciens immigrants installés depuis plusieurs années dans la RMR de Montréal. Ils ont pu s'intégrer dans le tissu socio-économique. Par conséquent, ils quittent les niches ethniques dès que le capital humain est renforcé. Par contre, chez les Chinois, il se produit l'effet inverse. En d'autres termes, le niveau d'étude n'influence pas la probabilité de quitter les niches ethniques. Tout comme les Chinois, les immigrants de l'Afrique du

Nord, instruits ont moins tendance à quitter les niches ethniques par rapport ceux n'ayant aucun niveau d'étude ou ayant un niveau d'étude primaire. Ces résultats ne sont pas conformes à nos hypothèses de recherches et sont contraires aux conclusions des auteurs Wilson (1987) et Logan et al. (2002). Selon eux, les minorités visibles particulièrement les Afro-américains aux USA ayant un niveau d'étude élevé ont tendance à aller vivre en banlieue, dans des quartiers résidentiels. Les résultats obtenus dans ce mémoire pourraient s'expliquer par le fait que, les niches ethniques de la RMR de Montréal sont des zones moins paupérisées, si bien que les immigrants Chinois et Magrébins ne les fuient pas nécessairement. Une autre explication pourrait être le fait que, les Chinois et les Africains du Nord sont des nouveaux immigrants arrivés pour la plupart en 1990 dans la RMR de Montréal. Plus de la moitié de ces immigrants ont un niveau d'étude universitaire dans des domaines variés obtenus dans leurs pays d'origine. Le domaine étudié n'est pas nécessairement le même que celui du Canada. Il leur manque sans doute un capital humain renforcé et/ou adapté pour répondre aux réalités de l'intégration du marché de l'emploi ou du marché des affaires. Ces groupes d'immigrants se concentrent dans des niches ethniques pour créer sans doute des réseaux sociaux, des associations d'aide en vue d'une intégration réussie.

Comparativement au personnel sans niveau d'étude ou avec un niveau d'étude primaire, les cadres supérieurs Chinois ont tendance à habiter dans les niches ethniques. Par contre, les Africains au Sud du Sahara quittent les niches ethniques lorsqu'ils accèdent à des emplois de cadres supérieurs (Directeurs), personnels professionnels (niveau d'étude universitaire) et personnels techniques (niveau d'étude collégial). Une explication possible pourrait être le fait que les Africains noirs ont des difficultés à s'intégrer au marché de l'emploi dans la RMR de Montréal, et ce, malgré leur niveau d'étude élevé. Par conséquent, ils vivent dans des localités où les coûts des logements leur sont accessibles. Lorsqu'ils accèdent des emplois bien rémunérés, ils préfèrent quitter les niches ethniques pour s'acheter un logement soit en banlieue ou dans un quartier résidentiel de l'Île de Montréal. Les chinois travaillant dans les secteurs de la fabrication, du commerce de gros et de détail ont tendance à quitter les niches comparativement au secteur de l'hébergement et services de restauration. Ce constat n'est pas observé chez les Italiens et les Africains du Nord. Toutefois, nous observons que les Africains au Sud du Sahara travaillant dans la construction ont tendance à quitter les niches ethniques. La construction est un secteur bien rémunéré au Québec. Ce qui pourrait expliquer ce résultat chez les Africains au Sud du Sahara.

Les Chinois et les Italiens ont tendance à quitter les niches en fonction du revenu. Le niveau de revenu est une mesure du succès de l'intégration. Il est possible que les immigrants ayant un revenu élevé soient mieux intégrés dans la société d'accueil. Cette variable n'est pas significative chez les Africains au Sud et au Nord du Sahara. Contrairement aux ménages ayant une personne, les ménages des Africains au Sud et au Nord du Sahara ayant trois personnes et plus ont tendance à rester dans les niches ethniques. Ces familles préfèrent rester dans les mêmes localités que leurs parents ou des familles amies, sans doute à cause de l'entraide familiale. Nous constatons que pour les quatre groupes d'immigrants, les locataires ont tendance à rester dans les niches ethniques contrairement aux propriétaires. L'achat d'un logement est beaucoup plus difficile. C'est une action permanente qui tient compte de l'aspect financier. Les immigrants qui achètent un logement sont des personnes qui sont bien intégrées, et/ou qui ont un travail stable. Par contre, le fait de louer un logement est moins contraignant et qui dépend le plus souvent des réseaux ethniques. Les groupes d'immigrants Chinois, Africains au Sud du Sahara et ceux du Maghreb qui ont un logement de 1 à 3 pièces ont tendance à habiter dans les niches ethniques par rapport à ceux ayant une habitation de 8 pièces et plus. Mais ce constat est contraire chez les Italiens.

Les Italiens, les Africains au Sud du Sahara et ceux du Maghreb ont tendance à quitter les niches en fonction de la distance du lieu d'habitation à celui de travail. Cette variable n'est pas significative chez les immigrants Chinois. Le fait d'aller au travail en transport en commun est un facteur influençant la probabilité d'habiter dans les niches ethniques pour les groupes d'immigrants comparativement aux immigrants travaillant à domicile ou allant au travail à pieds. Toutefois, nous observons que les Chinois ont tendance à rester dans les niches s'ils se rendent au travail en « auto ou camion ». Les Italiens arrivés au Canada au cours des années 1908-1959, 1960-1979 et 1980-1989 ont plus tendance à habiter dans les niches ethniques contrairement ceux arrivés dans les années 1990-2006. Nous observons le même constat chez les personnes originaires de l'Afrique du nord arrivés au Canada dans les années 1960-1979 et 1980-1989. Par contre les chinois ayant immigrés dans les 1908-1959 ont tendance à quitter les niches ethniques.

L'introduction des variables « langues parlée à la maison » et « langues parlée au travail » respectivement dans les Annexe B1 et C1 n'a pas modifiée les résultats de la régression logistique. En d'autres termes, l'utilisation d'une des trois variables (langue parlée couramment, langue parlée à la maison, langue parlée au travail) donne des résultats similaires.

## 5 Conclusion

Les objectifs principaux de la présente recherche sont d'identifier les niches ethniques résidentielles dans la RMR de Montréal pour les groupes d'immigrants Chinois, Italiens, Africains au Sud et au Nord du Sahara; et d'analyser les facteurs pouvant influencer la probabilité d'habiter ou non dans ces niches. Pour atteindre les objectifs de cette étude, nous avons utilisé les microdonnées confidentielles du recensement de la population du Canada pour l'année 2006 provenant de Statistique Canada. Cette source de données contient diverses informations notamment celles liées aux caractéristiques individuelles, professionnelles et du ménage, ce qui constitue un point fort de cette recherche.

Cette étude, qui utilise la méthode des Odds Ratio pour l'identification des niches ethniques, vient apporter une contribution sur l'analyse de la concentration ethnique résidentielle. Les résultats descriptifs montrent que les Africains du Nord, les Africains au Sud du Sahara, les Italiens et les Chinois ont respectivement 41, 38, 25, 32 niches ethniques dans la RMR de Montréal. Ces niches ethniques, en majorité bilingue (français et anglais) se répartissent sur l'ensemble de l'Île de Montréal, dans la banlieue Sud et dans les localités de Laval (banlieue Nord). Nous notons que l'intensité de la concentration ethnique résidentielle est plus forte dans les localités de « Saint-Léonard Ouest » pour les Italiens, « Centre-Ville de Montréal Sud-Ouest » pour les Chinois, « Cartierville Centre » pour les Africains noirs et « Saint-Laurent Est » pour les Africains du Maghreb. Ces quatre groupes d'immigrants ont des niches qui cohabitent dans « Côte-Saint-Luc Est », une localité du Centre de l'Île de Montréal dont la population est en majorité locataire, bilingue avec un niveau d'étude universitaire. De même, Une comparaison de la moyenne du revenu total annuel des populations habitant dans l'ensemble des niches ethniques à celle des populations n'habitant pas dans ces niches, et ce, pour chaque groupe ethnique, a révélé que les immigrants des quatre groupes se concentrent dans des localités relativement pauvres.

L'analyse non paramétrique indique que la probabilité d'habiter dans une niche ethnique de la RMR de Montréal diminue en fonction de l'augmentation du revenu total annuel du ménage chez les quatre groupes d'immigrants étudiés. Toutefois, cette probabilité est plus prononcée chez les Africains au Sud du Sahara. Par contre, chez les Chinois, elle demeure constante après que le revenu total annuel du ménage est atteint environ 26 000 \$. Aussi, nous constatons que cette probabilité augmente rapidement avec l'âge chez les Italiens. En d'autres termes, plus l'âge des immigrants Italiens augmente, plus ils ont tendance à aller habiter les mêmes zones que leurs parents, familles amies ou connaissances

Italiens. Ce qui est contraire chez les trois autres groupes d'immigrants. Enfin, nous avons observé que cette probabilité diminue rapidement en fonction de la distance entre le domicile et le lieu de travail chez les groupes d'immigrants Italiens, Africains au Sud et au Nord du Sahara. Par contre, chez les Chinois, cette probabilité n'est pas influencée par la distance.

L'analyse économétrique révèle que la langue est associée à la probabilité d'habiter ou non dans les niches ethniques chez les Chinois, les Italiens et les Africains au Sud du Sahara. Les Chinois et les Africains noirs francophones et bilingues, de même que les Italiens francophones, anglophones, et bilingues ont tendance à quitter les localités de concentration ethnique résidentielle. En plus, nous remarquons que les Italiens instruits ont une grande probabilité de quitter les niches ethniques contrairement aux Africains du Nord et aux Chinois instruits. Les Africains au Sud du Sahara quittent les niches ethniques lorsqu'ils accèdent à des emplois de cadres supérieurs (Directeurs), personnels professionnels (niveau d'étude universitaire) et personnels techniques (niveau d'étude collégial), ce qui n'est le cas chez les Chinois accédant à des postes de cadres supérieurs. L'effet d'être locataire d'un logement favorise la concentration ethnique résidentielle chez les quatre groupes d'immigrants étudiés. La qualité du logement et l'utilisation des transports en commun pour se rendre à son lieu de travail sont également des déterminants de la concentration ethnique résidentielle chez les quatre groupes.

Cette recherche a le mérite d'interpeller le Québec et les décideurs politiques quant à l'établissement des niches ethniques Chinoises, Italiennes, Africaines au Sud et au Nord du Sahara, et les autres groupes ethniques dans la RMR de Montréal, et leurs conséquences. Étant donné, la complexité de la concentration ethnique résidentielle, nous proposons le renforcement de l'apprentissage du français et de l'anglais aussi bien aux nouveaux qu'aux anciens immigrants qui en expriment le besoin. De même, une stratégie efficace et efficiente pour l'intégration des nouveaux comme des anciens immigrants sur le marché du travail et des affaires. Toutefois, compte tenu de la nature transversale et de la période des données utilisées, il serait nécessaire de procéder à d'autres investigations à partir de données plus récentes qui permettraient de confirmer et/ou de compléter les résultats que nous avons obtenus dans ce mémoire. Ces investigations pourraient aussi être réalisées sur d'autres groupes d'immigrants notamment les Juifs, les Français, les Grecques, les Portugais, les ressortissants de l'Amérique latine et les Russes.

## Bibliographie

Abigail, F. (2013). « Ethnic Concentration, Co-Ethnic Participation: Mexican-American Civic Participation and Destination Context », Paper prepared for delivery at the Association for Public Policy and Management Fall Research Conference, Abigail.Williamson@trincoll.edu, 38 p.

Authier, J-Y., Bonvalet, C. et Lévy, J-P (2010). « Le choix résidentiel : entre contraintes exogènes et choix personnels, Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels », EspacesTemps.net, Livres, <https://www.espacestems.net/articles/le-choix-residentiel-entre-contraintes-exogenes-et-choix-personnels>, 8 p.

Audebert, C. (2009). « Residential patterns and political empowerment among Jamaicans and Haitians in the U.S. metropolis: the role of ethnicity in New York and South Florida », Human Architecture, Vol. 7, no 4, p. 53-68.

Audebert, C. (2011). « Catégorisation raciale, ethnicité et compétition spatiale des communautés afro-caribéennes aux États-Unis : géographie urbaine et stratégies politiques », Revue Européenne des Migrations Internationales, Vol. 27, no 1, p. 31-46.

Apparicio, P. et Séguin, A. (2008). « Retour sur les notions de ségrégation et de ghetto ethniques et examen des cas de Montréal, Toronto et Vancouver ». Rapport de recherche réalisé pour la commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Institut National de la Recherche Scientifique, Culture et Société (Québec-Canada), 56 p.

Apparicio, P., Leloup, X. et Rivet, P. (2006). « La répartition spatiale des immigrants à Montréal : apport des indices de ségrégation résidentielle », INRS – Urbanisation, Culture et Société, Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine, 47 p.

Arcand, S. et Najari, M. (2010). « Situation des immigrants au marché du travail québécois: bref portrait statistique ». Comité d'adaptation de la main-d'œuvre des personnes immigrantes (CAMO), 16 p.

Bailey, T. et Waldinger, R. (1991). « Primary, Secondary, and Enclave Labor Markets: A Training Systems Approach », American Sociological Review, Vol. 56, no 4, p. 432- 445.

Boumaza, N. (1987). « Immigration et espace urbain : une approche anthropologique », L'homme et la société, Vol. 83, p. 92-105.

Boschman, S.(2012). « Residential Segregation and Interethnic Contact in the Netherlands », Urbain studies, Vol. 49, no 2, p.353–367.

Brun, J., Rhein, C. et Bernand, C (1994). « La ségrégation dans la ville : concepts et mesures », Paris, l'Harmattan, 258 p.

Clark, K. et Drinkwater, S. (2002). « Enclave, Neighborhood Effects and Employment Outcome: Ethnic Minorities in England and Wales » Population Economics, Vol. 15, p. 5-29.

Dansereau, F. et Séguin, A. (1995). « La cohabitation interethnique dans l'habitat social au Québec : études de cas, Montréal : INRS-Urbanisation, rapport d'étude réalisé pour la Société d'habitation du Québec, 65 p ».

Dill, V. et Jirjahn, U. (2014). « Ethnic residential segregation and immigrants' perceptions of discrimination in West Germany », *Urban Studies Journal*, Vol. 51, no 16, p. 3330-3347.

Dubucs, H. (2014). « Les Japonais à Paris : Entre invisibilité résidentielle et hypervisibilité commerciale » *Les Paris des migrants, Hommes et migrations*, no 1308, p. 45-52.

Fedner, D. (2008). « Mémoire : Facteurs associés aux conditions de logement des ménages immigrants au Canada Étude de cas: le niveau de peuplement résidentiel des immigrants arrivés à Montréal en 1989 ». Présenté pour l'obtention du grade de Maître Es (M. Sc.) en Démographie. Programme offert conjointement par l'INRS-Urbanisation, culture et société et l'Université de Montréal, 110 p.

Forcier, M. et Handal, L. (2012). « L'intégration des immigrants et immigrantes au Québec ». Note socio-économique, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 12 pages.

Francis, D. (2002). « Immigration: The Economic Case », Toronto, Key Porter Books, 102 pages.

Galster, G., Metzgar, K. et Waite, R. (1999). « Neighbourhood opportunity structures and immigrants socio-economic advancement », *Housing Studies*, Vol. 10, p. 95-127.

Germain, A., Archambault, J., Blanc, B., Charbonneau, J., Dansereau, F. et Rose, D. (1995). « Cohabitation interethnique et vie de quartier », Montréal : INRS-Urbanisation, rapport de recherche soumis au ministère des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles du Québec, 65 p ».

Germain, A. (1999). « Les quartiers multiethniques montréalais : une lecture urbaine », *Recherches sociographiques*, Vol. 40, no 1, p. 9-32.

Goyette, C. (2000). « L'établissement résidentiel des nouveaux immigrants : un processus de regroupement ethnique », *Mémoire de maîtrise*, Montréal, Université de Montréal, 109 pages.

Graham, J. (2003). « Le trésor caché du Quartier indien : esquisse ethnographique d'une centralité minoritaire parisienne » *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 19, no 1, p. 233-243.

Hassoun, J-P. (1997). « Hmong du Laos en France : Changement social, initiatives et adaptations », Paris, PUF, 215 pages.

Haan, M. (2005). « Les immigrants achètent-ils pour s'intégrer? Le rôle du regroupement ethnique dans la propension à devenir propriétaire chez douze groupes d'immigrants à Toronto, 1996 à 2001 », Ottawa, Statistique Canada, Direction des études, 11 p.

Hou, F. et Picot, G. (2004). « Visible Minority Neighbourhoods in Toronto, Montreal and Vancouver », *Canadian Social Trends Spring*, p.8-13.

- Harney, R. (1985). « Ethnicity and Neighbourhoods. In *Gathering Places: Peoples and Neighbourhoods of Toronto* », Multicultural History Society of Ontario, p.1834 -1945
- Helly, D. (1997). « *Revue des études ethniques au Québec, 1977- 1996*. Ottawa, ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté, Metropolis et Immigration, Montréal », 310 p.
- Immigration Québec (2015). « *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec 4e trimestre de l'année 2015* ». Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion : Direction de la recherche, de la planification et des statistiques 2016-04-13, 9 p.
- Iceland, J. et Douzet, F (2006). « *Mesurer la ségrégation raciale et ethnique dans les milieu Résidentiels* » *La Découverte, Hérodote*, Vol. 3, no 122, p. 25-43.
- Jacquier, C. (1990). « *Les communautés issus de l'immigration et leur insertion par le logement* », *Les Annales de la recherche urbaine*, Vol. 49, p. 59-68.
- Johnston, R., Gregory, D. et Smith, D. (1986). « *The Dictionary of Human Geography* », Oxford: Basil Blackwell, 1072 p.
- Johnston, R., Forrest, J. et Poulsen, M. (2002). « *Are there ethnic enclaves/ghettos in English cities?* », *Urban Studies*, Vol. 39, no 4, p. 591-618.
- Jun, M., Ha, S et Jeong, J. (2013). « *Spatial concentrations of Korean Chinese and determinants of their residential location choices in Seoul* », *Habitat International*, Vol. 40, p. 42-50.
- Langlois, A. (1986). « *Le comportement résidentiel de la population d'origine française à Ottawa, 1961, 1971, 1981* », *Recherches sociologiques*, Vol. 27, no 2, p. 261-273.
- Lavigne, G. (1987). « *Les ethniques et la ville: L'aventure urbaine des immigrants portugais de Montréal*. Montréal » *Le Préambule*, Collection Science et Théorie, 215p.
- Logan, J., Zhang, W et Alba, R. (2002). « *Immigrant Enclaves and Ethnic Communities in New York and Los Angeles* », *American Sociological Review*, Vol. 67, no 2, p. 299-322.
- Leloup, X. et Zhu, N. (2006). « *Différence dans la qualité de logement : immigrants et non-immigrants à Montréal, Toronto et Vancouver* », *Revue de l'intégration et de la migration internationale/Journal of International Migration and Intégration*, Vol. 7, no 2, p. 133-166.
- Leloup, X. et Apparicio, P. (2010). « *Montréal, ville plurielle! – Bilan des travaux et perspectives de recherche sur la concentration ethnique* », *Nos diverses cités*, no 7, p. 185-194.
- McNicoll, C. (1993). « *Montréal : Une société multiculturelle* », Belin, 317 p.
- Marois, G. et Bélanger, A. (2014). « *Déterminants du choix du lieu de résidence dans la banlieue de Montréal : perspective du cycle de vie et ségrégation linguistique* », *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 43, p. 439-468.

- Massey, D. et Denton, N. (1993). « American Apartheid Segregation and the Making of the Underclass », Cambridge, Mass., American Journal of Sociology, Vol. 96, no 2, p. 329-357.
- Murdie, R. et Teixeira, C. (2000). « Towards a comfortable neighbourhood and appropriate housing: Immigrant experiences in Toronto », Ceris Working Paper No 10, 31p.
- Kushnirovich, N. (2010). « Ethnic niches and immigrants' integration », Department of Economics and Management, Institute of Immigration and Integration, Ruppin Academic Center, International Journal of Sociology and Social Policy, Vol. 30, no 7/8, p. 412-426.
- Poirier, C. (2006). « Parc Extension : le renouveau d'un quartier d'intégration à Montréal », Les Cahiers du Gres, Vol. 6, no 2, p. 51-68.
- Portes, A. et Zhou, M. (1996). « Self-employment and the earnings of immigrants », American Sociological Review, Vol. 61, no 2, p. 219-230.
- Qadeer, M. (2006). « Les enclaves ethniques et la cohésion sociale », School of Urban and Regional Planning, Université Queen's, Canadian Journal of Urban Research, Vol. 15, no 2, p. 1-20.
- Reitz, J. (1990). « Ethnic concentrations in labour markets and their implications for ethnic inequality », University of Toronto Press, p. 135-195.
- Renaud, J. (2005). « Limites de l'accès à l'emploi et intégration des immigrants au Québec : quelques exemples à partir d'enquêtes ». Santé, société et solidarité, Vol. 4, no 1, p. 109-117.
- Robichaud, D. (2004). « La création du quartier portugais de Montréal. Une histoire d'entrepreneurs » Géographie, Économie, Société, Vol. 6, no 4, p.415-438.
- Sarre, P. et al. (1989). « Ethnic Minority Housing: Explanations and Policies », Avebury, 384 p.
- Séguin, A., Bernèche, F. et Garcia, M. (2000). « L'insertion résidentielle des immigrants internationaux au Québec » dans P. Bruneau (dir.) Le Québec en changement. Entre l'exclusion et l'espérance, Presses de l'Université du Québec, p. 107-137.
- Simon, P. (1992). « Belleville, un quartier d'intégration », Migrations Société, Vol. 4, no 19, p. 45-68.
- Statistique Canada. (2011). « Enquête nationale auprès des ménages, Document analytique, Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada », No 99-010-X2011001 au catalogue ISBN : 978-0-660-20813-8.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2008). « Externalités de voisinage et degrés de concentration des Autochtones dans les grandes villes canadiennes », Le Point en recherche, Série socio-économique 08-010, 6 p.
- Teixeira, C. (1986). « La mobilité résidentielle intra-urbaine des Portugais de première génération à Montréal », mémoire de maîtrise en géographie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 231 p.

- Waldinger, R. (1996). « Still the Promised City? New Immigrants and African-Americans in Post-Industrial », *The Journal of Sociology et Social Welfare*, Vol.24, no 4, article 12.
- Waldinger, R. (1993). « Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique », *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 9, no 2, p. 15-29.
- Wallace, S. (1989). « The New Urban Latinos. Central Americans in a Mexican Immigrant Environment », *Urban Affairs Quarterly*, Vol. 25, no 2, p. 239-264.
- Wang, Q. (2006). « linking home to work: Ethnic labor market concentration in the san -francisco consolidated metropolitan area ». *Urban Geography*, Vol. 27, no 1, p. 72–92.
- Wang, Q. et Pandit, K (2007). « Measuring Ethnic Labour Market Concentration and Segmentation ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 33, no 8, p. 1227-1252.
- Wang, Q. (2010) « How Does Geography Matter in Ethnic Labor Market Segmentation Process? A Case Study of Chinese Immigrants in the San Francisco CMSA ». *Annals of the Association of American Geographers* Vol. 100, no 1, p. 182-201.
- Wilson, W. (1987). « The Truly Disad-vantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy », Chicago, IL: University of Chicago Press, 320 p.
- Wilson, K. et Portes, A. (1980). « Immigrant Enclaves: An Analysis of the Labor Market Experiences of Cubans in Miami », *American Journal of Sociology*, Vol. 86, no 2, p. 295-319.

## Annexes

### Annexe A1 : Informations montrant l'identification ou non des niches ethniques dans l'île de Montréal (1ere partie)

Identification de l'ensemble des codes postaux			Chinois			Italien			Afrique au Sud du Sahara			Afrique au Nord du Sahara						
CP	Non de la localité	Secteur	RC	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	RC	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	RC	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	RC	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0
H1A	Pointe-aux-Trembles	Ile de Montréal	0,25	0	0	0	0,10	0	0	0	0,34	0	0	0	0,31	0	0	0
H1B	Montréal-Est	Ile de Montréal	0,16	0	0	0	0,29	0	0	0	0,18	0	0	0	0,50	0	0	0
H1C	Rivière-des-Prairies Nord-est	Ile de Montréal	0,25	0	0	0	2,57	1	1	1	0,95	0	0	0	0,48	0	0	0
H1E	Rivière-des-Prairies Sud-ouest	Ile de Montréal	0,19	0	0	0	11,40	1	1	1	0,72	0	0	0	0,36	0	0	0
H1G	Montréal-Nord Nord	Ile de Montréal	0,05	0	0	0	4,24	1	1	1	0,98	0	0	0	1,77	1	0	0
H1H	Montréal-Nord Sud	Ile de Montréal	0,25	0	0	0	2,90	1	1	1	1,10	0	0	0	2,40	1	1	1
H1J	Anjou ouest	Ile de Montréal	0,79	0	0	0	2,67	1	1	1				1,34	0	0	0	
H1K	Anjou Est	Ile de Montréal	0,45	0	0	0	0,69	0	0	0	0,69	0	0	0	1,43	0	0	0
H1L	Mercier Nord	Ile de Montréal	0,58	0	0	0	0,94	0	0	0	0,84	0	0	0	0,90	0	0	0
H1M	Mercier Ouest	Ile de Montréal	0,52	0	0	0	2,43	1	1	1	0,80	0	0	0	2,16	1	1	1
H1N	Mercier Sud-est	Ile de Montréal	1,13	0	0	0	0,47	0	0	0	1,03	0	0	0	1,55	1	0	0
H1P	Saint-Léonard Nord	Ile de Montréal	0,31	0	0	0	12,73	1	1	1	0,34	0	0	0	2,19	1	1	1
H1R	Saint-Léonard Ouest	Ile de Montréal					13,73	1	1	1	0,97	0	0	0	2,37	1	1	1
H1S	Saint-Léonard Sud-est	Ile de Montréal	0,36	0	0	0	10,23	1	1	1	0,50	0	0	0	4,34	1	1	1
H1T	Rosemont Nord	Ile de Montréal	0,83	0	0	0	2,12	1	1	1	0,74	0	0	0	1,72	1	0	0
H1V	Maisonneuve	Ile de Montréal	0,87	0	0	0	0,22	0	0	0	2,67	1	1	1	1,10	0	0	0
H1W	Hochelega	Ile de Montréal	1,47	0	0	0					2,24	1	1	1	0,77	0	0	0
H1X	Rosemont Centre	Ile de Montréal	0,98	0	0	0	0,29	0	0	0	1,45	0	0	0	1,55	1	0	0
H1Y	Rosemont Sud	Ile de Montréal	0,92	0	0	0	0,25	0	0	0	0,97	0	0	0	0,96	0	0	0
H1Z	Saint-Michel Ouest	Ile de Montréal	1,36	0	0	0	4,05	1	1	1	0,84	0	0	0	1,64	1	0	0
H2A	Saint-Michel Est	Ile de Montréal	1,13	0	0	0	3,81	1	1	1	1,09	0	0	0	3,32	1	1	1
H2B	Ahuntsic Nord	Ile de Montréal	0,28	0	0	0	5,23	1	1	1	1,80	1	0	0	2,28	1	1	1
H2C	Ahuntsic Centre	Ile de Montréal	0,59	0	0	0	1,36	0	0	0	1,27	0	0	0	2,86	1	1	1
H2E	Villeray Nord-est	Ile de Montréal	0,91	0	0	0	4,68	1	1	1	1,50	0	0	0	2,78	1	1	1
H2G	Petite-Patrie Nord-est	Ile de Montréal	0,58	0	0	0	0,81	0	0	0	0,57	0	0	0	1,13	0	0	0
H2H	Plateau Mont-Royal Nord	Ile de Montréal									0,73	0	0	0	0,50	0	0	0
H2J	Plateau Mont-Royal North Centre	Ile de Montréal	0,27	0	0	0	0,26	0	0	0	1,17	0	0	0	0,72	0	0	0
H2K	Centre-Sud Nord	Ile de Montréal	1,70	1	0	0	0,09	0	0	0	1,39	0	0	0	0,87	0	0	0
H2L	Centre-Sud Sud	Ile de Montréal	0,60	0	0	0	0,15	0	0	0	2,22	1	1	1	1,13	0	0	0
H2M	Ahuntsic Est	Ile de Montréal	0,37	0	0	0	1,28	0	0	0	0,67	0	0	0	1,26	0	0	0
H2N	Ahuntsic Sud-est	Ile de Montréal	1,20	0	0	0	8,43	1	1	1	1,25	0	0	0	2,70	1	1	1
H2P	Villeray Ouest	Ile de Montréal	1,12	0	0	0	1,04	0	0	0	1,01	0	0	0	1,44	0	0	0
H2R	Villeray Sud-est	Ile de Montréal	0,75	0	0	0	1,21	0	0	0	0,89	0	0	0	1,86	1	1	0
H2S	Petite-Patrie Sud-ouest	Ile de Montréal	0,74	0	0	0	1,14	0	0	0	1,20	0	0	0	0,97	0	0	0
H2T	Plateau Mont-Royal West	Ile de Montréal	1,35	0	0	0	0,51	0	0	0	0,81	0	0	0	0,63	0	0	0
H2V	Outremont	Ile de Montréal	0,71	0	0	0	0,35	0	0	0	1,09	0	0	0	0,82	0	0	0
H2W	Plateau Mont-Royal Sud Centre	Ile de Montréal	2,25	1	1	1	0,24	0	0	0	1,98	1	1	0	0,62	0	0	0
H2X	Plateau Mont-Royal Sud-est	Ile de Montréal	6,96	1	1	1	0,19	0	0	0	1,53	1	0	0	1,27	0	0	0
H3E	Île des Soeurs	Ile de Montréal	2,34	1	1	1	0,24	0	0	0	0,79	0	0	0	1,28	0	0	0
H3G	Centre-ville de Montréal Sud-est	Ile de Montréal	3,92	1	1	1	0,46	0	0	0	1,64	1	0	0	2,99	1	1	1

Note : CP=Code postal; RC=Ratio de concentration

Seuil 1,5, 1,8 et 2,0 : si 1 alors localité de concentration ethnique et 0 sinon

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur

## Annexe A1 : Informations montrant l'identification ou non des niches ethniques dans l'île de Montréal (2ième partie)

Identification de l'ensemble des codes postaux		Chinois			Italien			Afrique au Sud du Sahara			Afrique au Nord du Sahara							
CP	Non de la localité	Secteur	RC	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	RC	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	RC	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	RC	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0
H3H	Centre-ville de Montréal Sud-ouest	Ile de Montréal	12,02	1	1	1	0,18	0	0	0	2,13	1	1	1	1,53	1	0	0
H3J	Petite-Bourgogne	Ile de Montréal	1,44	0	0	0	0,21	0	0	0	2,42	1	1	1	0,51	0	0	0
H3K	Pointe Saint-Charles	Ile de Montréal	0,82	0	0	0	0	0	0	0	5,18	1	1	1	0,40	0	0	0
H3L	Ahuntsic Sud-ouest	Ile de Montréal	0,53	0	0	0	0,97	0	0	0	2,47	1	1	1	2,90	1	1	1
H3M	Cartierville Nord-est	Ile de Montréal	0,39	0	0	0	2,53	1	1	1	1,43	0	0	0	3,06	1	1	1
H3N	Parc-Extension	Ile de Montréal	1,14	0	0	0	0,59	0	0	0	3,77	1	1	1	1,02	0	0	0
H3P	Mont-Royal Nord	Ile de Montréal	1,44	0	0	0	0,67	0	0	0	1,47	0	0	0	1,70	1	0	0
H3R	Mont-Royal Centre	Ile de Montréal	0,50	0	0	0	0,56	0	0	0	0,86	0	0	0	2,68	1	1	1
H3S	Côte-des-Neiges Nord	Ile de Montréal	1,19	0	0	0	0,14	0	0	0	5,01	1	1	1	3,86	1	1	1
H3T	Côte-des-Neiges Nord-est	Ile de Montréal	4,00	1	1	1	0	0	0	0	4,18	1	1	1	3,95	1	1	1
H3V	Côte-des-Neiges Est	Ile de Montréal	1,44	0	0	0	0,27	0	0	0	2,46	1	1	1	3,69	1	1	1
H3W	Côte-des-Neiges Sud-ouest	Ile de Montréal	3,00	1	1	1	0,10	0	0	0	2,03	1	1	1	2,38	1	1	1
H3X	Hampstead	Ile de Montréal	1,61	1	0	0	0,38	0	0	0	1,58	1	0	0	2,06	1	1	1
H3Y	Westmount Nord	Ile de Montréal	0,65	0	0	0	0,53	0	0	0	0	0	0	0	0,67	0	0	0
H3Z	Westmount Sud	Ile de Montréal	2,12	1	1	1	0,35	0	0	0	0,60	0	0	0	1,23	0	0	0
H4A	Notre-Dame-de-Grâce Nord-est	Ile de Montréal	2,75	1	1	1	1,28	0	0	0	1,82	1	1	0	0,88	0	0	0
H4B	Notre-Dame-de-Grâce Sud-ouest	Ile de Montréal	7,06	1	1	1	0,67	0	0	0	2,76	1	1	1	0,93	0	0	0
H4C	Saint-Henri	Ile de Montréal	1,63	1	0	0	0,19	0	0	0	1,66	1	0	0	0,81	0	0	0
H4E	Ville Émard	Ile de Montréal	4,05	1	1	1	2,24	1	1	1	2,06	1	1	1	0,79	0	0	0
H4G	Verdun Nord	Ile de Montréal	7,36	1	1	1	0	0	0	0	1,65	1	0	0	0,79	0	0	0
H4H	Verdun Sud	Ile de Montréal	0,68	0	0	0	0,11	0	0	0	0,32	0	0	0	0,46	0	0	0
H4J	Cartierville Centre	Ile de Montréal	0,49	0	0	0	0,52	0	0	0	9,71	1	1	1	4,41	1	1	1
H4K	Cartierville Sud-ouest	Ile de Montréal	4,94	1	1	1	2,84	1	1	1	1,37	0	0	0	3,12	1	1	1
H4L	Saint-Laurent Intérieur Nord-est	Ile de Montréal	5,36	1	1	1	0,34	0	0	0	3,01	1	1	1	3,35	1	1	1
H4M	Saint-Laurent Est	Ile de Montréal	3,21	1	1	1	0,45	0	0	0	1,67	1	0	0	6,80	1	1	1
H4N	Saint-Laurent Extérieur Nord-est	Ile de Montréal	0,73	0	0	0	0,55	0	0	0	3,43	1	1	1	5,05	1	1	1
H4R	Saint-Laurent Centre	Ile de Montréal	3,37	1	1	1	0,76	0	0	0	1,88	1	1	0	3,29	1	1	1
H4V	Côte-Saint-Luc Est	Ile de Montréal	4,21	1	1	1	2,24	1	1	1	3,34	1	1	1	1,89	1	1	0
H4W	Côte-Saint-Luc Est	Ile de Montréal	0,84	0	0	0	0,60	0	0	0	0,38	0	0	0	4,09	1	1	1
H4X	Montréal-Ouest	Ile de Montréal	0,91	0	0	0	1,71	1	0	0	1,21	0	0	0	0,83	0	0	0
H8N	LaSalle Nord-ouest	Ile de Montréal	2,95	1	1	1	4,05	1	1	1	2,00	1	1	0	0,93	0	0	0
H8P	LaSalle Sud-est	Ile de Montréal	0,97	0	0	0	1,45	0	0	0	1,06	0	0	0	0,53	0	0	0
H8R	Ville Saint-Pierre	Ile de Montréal	0,74	0	0	0	1,51	1	0	0	3,40	1	1	1	1,06	0	0	0
H8S	Lachine Est	Ile de Montréal	0,72	0	0	0	0,72	0	0	0	2,02	1	1	1	0,41	0	0	0
H8T	Lachine Est	Ile de Montréal	0,31	0	0	0	1,04	0	0	0	1,02	0	0	0	0,27	0	0	0
H8Y	Lachine Ouest	Ile de Montréal	0,81	0	0	0	0,72	0	0	0	4,79	1	1	1	1,62	1	0	0
H8Z	Pierrefonds	Ile de Montréal	0,63	0	0	0	0,46	0	0	0	1,13	0	0	0	1,01	0	0	0
H9A	Dollard-Des-Ormeaux Nord-ouest	Ile de Montréal	1,67	1	0	0	0,50	0	0	0	0,58	0	0	0	1,80	1	0	0
H9B	Dollard-Des-Ormeaux Est	Ile de Montréal	0,94	0	0	0	0,77	0	0	0	2,40	1	1	1	1,95	1	1	0
H9C	L'Île-Bizard Nord-est	Ile de Montréal	0,75	0	0	0	0,74	0	0	0	0,79	0	0	0	0,75	0	0	0
H9G	Dollard-Des-Ormeaux Sud-ouest	Ile de Montréal	1,65	1	0	0	1,05	0	0	0	1,20	0	0	0	2,00	1	1	1
H9H	Sainte-Geneviève	Ile de Montréal	1,40	0	0	0	0,93	0	0	0	1,23	0	0	0	1,13	0	0	0
H9J	Kirkland	Ile de Montréal	1,55	1	0	0	1,19	0	0	0	0,88	0	0	0	0,89	0	0	0
H9K	Senneville	Ile de Montréal	1,63	1	0	0	1,05	0	0	0	0,78	0	0	0	0,94	0	0	0
H9R	Pointe-Claire	Ile de Montréal	2,29	1	1	1	0,34	0	0	0	0,92	0	0	0	0,51	0	0	0
H9S	L'Île-Dorval	Ile de Montréal	2,71	1	1	1	0,53	0	0	0	0,88	0	0	0	0,40	0	0	0
H9W	Beaconsfield	Ile de Montréal	0,92	0	0	0	0,43	0	0	0	0,58	0	0	0	0,34	0	0	0
H9X	Sainte-Anne-de-Bellevue	Ile de Montréal	1,31	0	0	0	0,28	0	0	0	0,49	0	0	0	0,26	0	0	0

Note : CP=Code postal; RC=Ratio de concentration

Seuil 1,5, 1,8 et 2,0 : si 1 alors localité de concentration ethnique et 0 sinon

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur

## Annexe A2 : Informations montrant l'identification ou non des niches ethniques dans Laval

Identification de l'ensemble des codes postaux			Chinois			Italien			Afrique au Sud du Sahara			Afrique au Nord du Sahara						
CP	Non de la localité	Secteur	RC	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	RC	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	RC	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	RC	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0
H7A	Duvernay-Est	Laval					0,64	0	0	0	0,68	0	0	0	0,45	0	0	0
H7C	Saint-Vincent-de-Paul	Laval					1,09	0	0	0					0,49	0	0	0
H7E	Duvernay	Laval	0,32	0	0	0	3,79	1	1	1	0,14	0	0	0	0,88	0	0	0
H7G	Pont-Viau	Laval	0,21	0	0	0	1,09	0	0	0	0,17	0	0	0	0,75	0	0	0
H7H	Auteuil Ouest	Laval	0,30	0	0	0	0,47	0	0	0					0,20	0	0	0
H7K	Auteuil Sud	Laval					1,61	1	0	0	0,29	0	0	0	0,77	0	0	0
H7L	Sainte-Rose	Laval	0,31	0	0	0	0,31	0	0	0	0,40	0	0	0	0,81	0	0	0
H7M	Vimont	Laval	0,14	0	0	0	3,37	1	1	1	0,27	0	0	0	0,58	0	0	0
H7N	Laval-des-Rapides	Laval	0,31	0	0	0	1,02	0	0	0	0,59	0	0	0	0,94	0	0	0
H7P	Fabreville	Laval	0,10	0	0	0	0,37	0	0	0	0,71	0	0	0	0,47	0	0	0
H7R	Laval-sur-le-Lac	Laval	0,17	0	0	0	0,22	0	0	0	0,39	0	0	0	0,70	0	0	0
H7S	Chomedey Nord-est	Laval					0,56	0	0	0					1,45	0	0	0
H7T	Chomedey Nord-ouest	Laval	0,15	0	0	0	0,69	0	0	0	0,56	0	0	0	1,99	1	1	0
H7V	Chomedey Est	Laval					0,23	0	0	0	0,53	0	0	0	1,37	0	0	0
H7W	Chomedey Sud	Laval	0,14	0	0	0	0,36	0	0	0	0,67	0	0	0	1,83	1	1	0
H7X	Sainte-Dorothée	Laval	0,34	0	0	0	0,50	0	0	0	0,43	0	0	0	0,96	0	0	0
H7Y	Îles-Laval	Laval	0,63	0	0	0	0,50	0	0	0	0,75	0	0	0	0,74	0	0	0

Note : CP=Code postal; RC=Ratio de concentration

Seuil 1,5, 1,8 et 2,0 : si 1 alors localité de concentration ethnique et 0 sinon

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur

## Annexe A3 : Informations montrant l'identification ou non des niches ethniques dans la Rive Nord

Identification de l'ensemble des codes postaux			Chinois			Italien			Afrique au Sud du Sahara			Afrique au Nord du Sahara						
C P	Non de la localité	Secteur	R C	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	R C	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	R C	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	R C	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0
J0N	Région d'Oka	Rive nord	0,08	0	0	0	0,12	0	0	0					0,09	0	0	0
J5K	Saint-Colomban	Rive nord																
J5L	Saint-Jérôme Ouest	Rive nord																
J5T	Lavaltrie	Rive nord																
J5W	L'Assomption	Rive nord					0,11	0	0	0								
J5X	L'Épiphanie	Rive nord																
J5Y	Repentigny Nord-est	Rive nord					0,15	0	0	0	0,17	0	0	0	0,26	0	0	0
J5Z	Repentigny Ouest	Rive nord	0,11	0	0	0	0,10	0	0	0	0,14	0	0	0	0,10	0	0	0
J6A	Repentigny Sud	Rive nord	0,17	0	0	0	0,25	0	0	0					0,24	0	0	0
J6V	Terrebonne Est	Rive nord					0,50	0	0	0								
J6W	Terrebonne Centre	Rive nord	0,12	0	0	0	0,19	0	0	0					0,27	0	0	0
J6X	Terrebonne Nord-ouest	Rive nord	0,17	0	0	0	0,36	0	0	0					0,07	0	0	0
J6Y	Terrebonne Sud-ouest	Rive nord					0,42	0	0	0					0,21	0	0	0
J6Z	Sainte-Thérèse Nord-est	Rive nord	0,23	0	0	0	0,21	0	0	0					0,10	0	0	0
J7A	Sainte-Thérèse Est	Rive nord	0,30	0	0	0	0,42	0	0	0	0,34	0	0	0	0,17	0	0	0
J7B	Sainte-Thérèse Nord	Rive nord	0,41	0	0	0	0,32	0	0	0					0,32	0	0	0
J7C	Sainte-Thérèse Nord-ouest	Rive nord	0,13	0	0	0	0,15	0	0	0	0,13	0	0	0	0,22	0	0	0
J7E	Sainte-Thérèse Centre	Rive nord	0,09	0	0	0	0,16	0	0	0								
J7G	Sainte-Thérèse Sud	Rive nord					0,26	0	0	0					0,22	0	0	0
J7H	Sainte-Thérèse Sud-ouest	Rive nord																
J7J	Mirabel Nord-est	Rive nord					0,15	0	0	0								
J7K	Mascouche Extrémités	Rive nord					0,08	0	0	0								
J7L	Mascouche Centre	Rive nord					0,29	0	0	0					0,22	0	0	0
J7M	La Plaine	Rive nord					0,20	0	0	0					0,12	0	0	0
J7N	Mirabel Sud-ouest	Rive nord																
J7P	Saint-Eustache Nord-est	Rive nord					0,11	0	0	0					0,08	0	0	0
J7R	Saint-Eustache Sud-ouest	Rive nord	0,18	0	0	0	0,06	0	0	0	0,25	0	0	0	0,09	0	0	0
J7T	Vaudreuil-Dorion MRC	Rive nord	0,11	0	0	0	0,32	0	0	0					0,15	0	0	0
J7V	Vaudreuil-Dorion	Rive nord	0,36	0	0	0	0,20	0	0	0	0,38	0	0	0	0,27	0	0	0
J7Y	Saint-Jérôme Nord	Rive nord					0,12	0	0	0	0,17	0	0	0				
J7Z	Saint-Jérôme Sud-est	Rive nord	0,18	0	0	0					0,27	0	0	0				

Note : CP=Code postal; RC=Ratio de concentration

Seuil 1,5, 1,8 et 2,0 : si 1 alors localité de concentration ethnique et 0 sinon

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur

## Annexe A4 : Informations montrant l'identification ou non des niches ethniques dans la Rive Sud

Identification de l'ensemble des codes postaux		Chinois			Italien			Afrique au Sud du Sahara			Afrique au Nord du Sahara							
C P	Non de la localité	Secteur	I C	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	I C	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	I C	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0	I C	Seuil_1,5	Seuil_1,8	Seuil_2,0
J0L	Montérégie-Nord	Rive sud	0,13	0	0	0												
J0P	Vaudreuil-Soulanges	Rive sud																
J3E	Sainte-Julie	Rive sud	0,14	0	0	0	0,16	0	0	0					0,07	0	0	0
J3G	Belœil Ouest	Rive sud	0,09	0	0	0									0,06	0	0	0
J3H	Belœil Est	Rive sud	0,18	0	0	0	0,11	0	0	0					0,13	0	0	0
J3L	Chambly	Rive sud	0,22	0	0	0	0,06	0	0	0	0,09	0	0	0	0,13	0	0	0
J3N	Saint-Basile-le-Grand	Rive sud	0,31	0	0	0									0,18	0	0	0
J3V	St-Bruno-de-Montarville	Rive sud	0,43	0	0	0	0,18	0	0	0					0,14	0	0	0
J3X	Varenes	Rive sud	0,18	0	0	0									0,07	0	0	0
J3Y	Saint-Hubert Centre	Rive sud	0,23	0	0	0	0,11	0	0	0	0,60	0	0	0	0,52	0	0	0
J4B	Boucherville	Rive sud	0,24	0	0	0	0,16	0	0	0	0,08	0	0	0	0,28	0	0	0
J4G	Longueuil Nord	Rive sud	0,31	0	0	0					0,72	0	0	0	0,50	0	0	0
J4H	Longueuil Ouest	Rive sud	0,54	0	0	0	0,16	0	0	0	0,87	0	0	0	0,32	0	0	0
J4J	Longueuil Centre	Rive sud	0,29	0	0	0	0,37	0	0	0	1,35	0	0	0	0,85	0	0	0
J4K	Longueuil Sud-ouest	Rive sud	1,90	1	1	0	0,16	0	0	0	1,56	1	0	0	0,77	0	0	0
J4L	Longueuil Sud-est	Rive sud	0,33	0	0	0	0,14	0	0	0	1,67	1	0	0	1,24	0	0	0
J4M	Longueuil Est	Rive sud					0,15	0	0	0	1,24	0	0	0	0,26	0	0	0
J4N	Longueuil Nord-est	Rive sud									1,42	0	0	0	0,45	0	0	0
J4P	Saint-Lambert Nord	Rive sud									0,31	0	0	0	0,68	0	0	0
J4R	Saint-Lambert Centre	Rive sud	0,29	0	0	0	0,24	0	0	0	0,57	0	0	0	0,43	0	0	0
J4S	Saint-Lambert Sud	Rive sud	0,74	0	0	0					0,83	0	0	0	0,76	0	0	0
J4T	Saint-Hubert Ouest	Rive sud	0,62	0	0	0	0,32	0	0	0				0,25	0	0	0	
J4V	Greenfield Park	Rive sud	1,04	0	0	0	0,27	0	0	0	1,10	0	0	0	0,72	0	0	0
J4W	Brossard nord-ouest	Rive sud	6,17	1	1	1	0,29	0	0	0	2,36	1	1	1	1,26	0	0	0
J4X	Brossard Sud-ouest	Rive sud	10,79	1	1	1	0,49	0	0	0	2,41	1	1	1	1,03	0	0	0
J4Y	Brossard Sud	Rive sud	6,97	1	1	1	0,41	0	0	0	2,17	1	1	1	1,42	0	0	0
J4Z	Brossard Nord-est	Rive sud	1,79	1	0	0	0,16	0	0	0	1,43	0	0	0	0,91	0	0	0
J5A	Saint-Constant	Rive sud	0,19	0	0	0	0,32	0	0	0	0,38	0	0	0	0,09	0	0	0
J5B	Delson	Rive sud	0,53	0	0	0	0,35	0	0	0								
J5C	Sainte-Catherine	Rive sud					0,26	0	0	0								
J5R	La Prairie	Rive sud	0,69	0	0	0	0,21	0	0	0	0,35	0	0	0	0,27	0	0	0
J6J	Châteauguay Nord	Rive sud					0,48	0	0	0	0,22	0	0	0	0,13	0	0	0
J6K	Châteauguay Sud	Rive sud					0,42	0	0	0	0,69	0	0	0	0,36	0	0	0
J6N	Beauharnois	Rive sud					0,23	0	0	0								
J6R	Mercier rive-sud	Rive sud																

Note : CP=Code postal; RC=Ratio de concentration

Seuil 1,5, 1,8 et 2,0 : si 1 alors localité de concentration ethnique et 0 sinon

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur

## Annexe B1 : Régression logistique pour chaque groupe d'immigrants avec l'introduction de la variable « langue parlée à la maison » (1ere partie)

	Chinois	Italien	Afrique subsaharienne	Afrique du nord
Age en année	-0,015 (-1,25)	0,018 (1,37)	0,002 (0,15)	-0,038*** (-4,54)
Age au carré	0,013 (1,11)	-0,020* (-1,91)	-0,006 (-0,46)	0,047*** (5,38)
Sexe (réf: Homme)				
Femme	-0,072 (-1,20)	0,011 (0,22)	0,040 (0,60)	-0,150*** (-3,41)
Statut matrimonial (réf: Marié)				
Divorcé, séparé et veuf	-0,167*(-1,65)	-0,170** (-2,38)	-0,062 (-0,62)	-0,377*** (-5,41)
Célibataire	0,180*(1,76)	-0,178* (-1,65)	0,038 (0,45)	-0,301*** (-4,72)
Langue parlée à la maison (réf: Ni français ni anglais)				
Anglais	-0,107 (-1,10)	-0,715*** (-10,03)	0,020 (0,20)	-0,255*** (-2,76)
Français	-1,359*** (-9,13)	-1,188*** (-17,18)	-0,646*** (-7,48)	-0,265*** (-5,58)
Français et anglais	-0,805* (-1,96)	-0,562*** (-3,72)	-0,337* (-1,70)	-0,469*** (-3,55)
Niveau d'étude (réf: Aucun et primaire)				
Secondaire	0,246*** (2,65)	-0,247*** (-4,05)	-0,012 (-0,11)	0,236*** (2,87)
Collégial	0,520*** (4,30)	-0,363*** (-3,49)	0,077 (0,65)	0,174* (1,91)
Universitaire	0,346*** (3,78)	-0,780*** (-7,61)	0,258** (2,35)	0,207*** (2,58)
Niveau de compétence (réf : Personnel avec ou sans le niveau d'étude primaire)				
Cadres supérieures (Directeurs)	0,887*** (2,62)	-0,279 (-1,26)	-0,926*** (-2,64)	0,024 (0,14)
Personnel professionnel (niveau d'étude universitaire)	0,230* (1,70)	-0,169 (-1,10)	-0,423*** (-3,08)	0,011 (0,12)
Personnel technique (niveau d'étude collégial)	-0,002 (-0,02)	-0,040 (-0,37)	-0,178 (-1,55)	-0,018 (-0,23)
Personnel avec le niveau d'étude secondaire	0,011 (0,10)	-0,190* (-1,70)	-0,080 (-0,78)	0,120 (1,54)
Groupe de profession (réf : Hébergement et services de restauration)				
Construction	-0,115 (-0,28)	0,283* (1,65)	-0,829** (-2,54)	0,299 (1,64)
Fabrication	-0,302*** (-2,60)	0,504*** (3,55)	-0,096 (-0,68)	0,280*** (2,70)
Commerce de gros	-0,169 (-1,19)	0,547*** (2,90)	-0,137 (-0,72)	0,383*** (2,93)
Commerce de détail	-0,977*** (-8,57)	0,226 (1,44)	0,190 (1,28)	0,235** (2,45)
Transport et entreposage	-0,162 (-0,59)	0,300 (1,43)	-0,101 (-0,49)	-0,312** (-2,18)
Industrie de l'information et industrie culturelle	-0,147 (-0,64)	-0,179 (-0,57)	0,214 (1,00)	0,134 (0,87)
Finance et assurances	0,661*** (2,64)	0,510** (2,48)	-0,259 (-1,25)	0,146 (1,04)
Services immobiliers et services de location et de location bail	-0,540* (-1,72)	-0,264 (-1,11)	-0,154 (-0,49)	0,164 (0,90)
Services professionnels, scientifiques et techniques	-0,133 (-0,87)	0,092 (0,44)	-0,015 (-0,08)	0,025 (0,22)
Services administratifs, services de soutien, services de gestion	0,321 (1,37)	-0,269 (-1,37)	-0,150 (-0,95)	0,014 (0,11)
Services d'enseignement	-0,210 (-1,10)	0,235 (1,18)	0,206 (1,02)	0,066 (0,55)
Soins de santé et assistance sociale	-0,315* (-1,67)	0,418** (2,33)	-0,018 (-0,11)	-0,079 (-0,74)
Autres services, sauf les administrations publiques	-0,062 (-0,28)	0,296* (1,65)	0,099 (0,48)	0,238* (1,66)
Administrations publiques	-0,076 (-0,23)	-0,242 (-0,86)	0,220 (0,95)	-0,042 (-0,26)
Autres	-0,350 (-1,16)	-0,235 (-0,79)	-0,020 (-0,08)	-0,350* (-1,93)
Revenu en dollars	-0,029* (-1,75)	-0,026** (-2,44)	0,006 (0,33)	-0,004 (-0,56)
Revenu au Carré	0,001** (2,34)	0,000** (1,98)	0,000 (1,16)	0,000 (0,91)

Note : \* P < 0,05 \*\* p < 0,01 \*\*\* p < 0,001

Les estimations des coefficients ont été obtenues par la régression logistique pour chaque groupe d'immigrants de la Région Métropolitaine de Montréal.

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur

## Annexe B1 : Régression logistique pour chaque groupe d'immigrants avec l'introduction de la variable « langue parlée à la maison » (2ieme partie)

	Chinois	Italien	Afrique subsaharienne	Afrique du nord
Nombre de personnes dans le ménage (réf: 1 personne)				
2 personnes dans le ménage	-0,021 (-0,16)	-0,050 (-0,57)	0,108 (0,98)	0,143* (1,86)
3 personnes et plus	0,021 (0,16)	0,184* (1,95)	0,191* (1,74)	0,242*** (3,06)
Mode d'habitation (réf : Propriétaire)				
Locataire	0,327*** (4,27)	0,288*** (3,92)	0,906*** (10,31)	1,157*** (20,44)
Autres	-0,036 (-0,09)	-0,024 (-0,06)	2,024*** (10,22)	0,287 (1,62)
Nombre de pièces (réf: 8 pièces et plus)				
1 à 3 pièces dans la maison	0,259** (2,21)	-0,361*** (-2,60)	0,891*** (6,25)	0,211** (2,39)
4 à 7 pièces	-0,088 (-1,05)	0,115** (2,22)	0,457*** (4,22)	-0,020 (-0,32)
Distance de la maison au lieu de travail en kilomètre				
Distance	-0,002 (-0,30)	-0,046*** (-7,36)	-0,035*** (-5,76)	-0,039*** (-9,22)
Distance au carré	0,001 (0,18)	0,018*** (5,10)	0,017*** (5,47)	0,020*** (8,80)
Mode de transport vers le lieu du travail (réf : A pieds ou domicile)				
Auto ou camion	0,248** (2,48)	0,155 (1,35)	0,126 (1,06)	0,014 (0,18)
Transport en commun	0,164* (1,66)	0,325** (2,30)	0,280** (2,55)	0,172** (2,25)
Autres moyen	0,561 (1,54)	-0,555 (-1,35)	0,472 (1,09)	0,120 (0,50)
Année d'immigration (réf : 1990-2006)				
1908-1959	-0,554*** (-2,87)	0,781*** (5,48)	-0,706 (-1,34)	0,288 (1,63)
1960-1979	-0,170 (-1,54)	0,925*** (6,76)	0,022 (0,17)	0,799*** (10,51)
1980-1989	0,014 (0,14)	0,516*** (3,10)	-0,000 (-0,00)	0,426*** (5,40)
_cons	0,856** (2,55)	0,170 (0,40)	-0,509 (-1,62)	0,211 (0,92)

Note : \* P < 0,05 \*\* p < 0,01 \*\*\* p < 0,001

Les estimations des coefficients ont été obtenues par la régression logistique pour chaque groupe d'immigrants de la Région Métropolitaine de Montréal.

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur

## Annexe C1 : Régression logistique pour chaque groupe d'immigrants avec l'introduction de la variable « langue parlée au travail » (1ere partie)

Variable	Chinois		Italien		Afrique subsaharienne		Afrique du nord	
Age en année	-0,010	(-0,86)	0,018	(1,31)	0,005	(0,37)	-0,037***	(-4,37)
Age_carré	0,009	(0,82)	-0,015	(-1,38)	-0,007	(-0,47)	0,044***	(5,12)
Sexe (réf: Homme)								
Femme	-0,066	(-1,10)	-0,064	(-1,26)	0,033	(0,49)	-0,136***	(-3,08)
Statut matrimonial (réf: Marié)								
Divorcé, séparé et veuf	-0,173*	(-1,71)	-0,239***	(-3,34)	-0,103	(-1,02)	-0,394***	(-5,64)
Célibataire	0,147	(1,45)	-0,174	(-1,64)	0,012	(0,14)	-0,326***	(-5,12)
Langue parlée au travail (réf: Ni français ni anglais)								
Anglais	0,018	(0,17)	-0,924***	(-5,75)	0,448**	(2,34)	-0,486***	(-3,53)
Français	-0,778***	(-6,57)	-0,820***	(-5,45)	-0,242	(-1,35)	-0,571***	(-4,63)
Français et anglais	-0,430***	(-2,86)	-0,656***	(-3,87)	0,162	(0,81)	-0,414***	(-3,12)
Niveau d'étude (réf: Aucun et primaire)								
Secondaire	0,261***	(2,81)	-0,443***	(-7,62)	-0,069	(-0,67)	0,222***	(2,69)
Collégial	0,623***	(5,12)	-0,605***	(-5,93)	0,010	(0,08)	0,148	(1,62)
Universitaire	0,384***	(4,17)	-1,042***	(-10,39)	0,152	(1,39)	0,177**	(2,19)
Niveau de compétence (réf : Personnel avec ou sans le niveau d'étude primaire)								
Cadres supérieures (Directeurs)	0,912***	(2,67)	-0,242	(-1,11)	-1,034	(-2,94)	0,097	(0,54)
Personnel professionnel (niveau d'étude universitaire)	0,173	(1,29)	-0,072	(-0,47)	-0,428***	(-3,11)	0,097	(1,03)
Personnel technique (niveau d'étude collégial)	0,016	(0,15)	0,072	(0,67)	-0,186***	(-1,60)	0,086	(1,05)
Personnel avec le niveau d'étude secondaire	0,066	(0,66)	-0,101	(-0,92)	-0,064	(-0,62)	0,211***	(2,62)
Groupe de profession (réf : Hébergement et services de restauration)								
Construction	-0,033	(-0,08)	0,609***	(3,36)	-0,735**	(-2,33)	0,568***	(2,93)
Fabrication	-0,316***	(-2,64)	0,840***	(5,58)	-0,116	(-0,69)	0,550***	(4,66)
Commerce de gros	-0,238	(-1,62)	0,865***	(4,35)	-0,145	(-0,68)	0,633***	(4,40)
Commerce de détail	-0,727***	(-5,84)	0,511***	(3,05)	0,222	(1,24)	0,511***	(4,41)
Transport et entreposage	-0,273	(-1,01)	0,631***	(2,91)	-0,078	(-0,34)	-0,055	(-0,36)
Industrie de l'information et industrie culturelle	-0,131	(-0,56)	0,027	(0,08)	0,149	(0,64)	0,387**	(2,36)
Finance et assurances	0,682***	(2,76)	0,774***	(3,65)	-0,294	(-1,30)	0,390**	(2,57)
Services immobiliers et services de location et de location bail	-0,436	(-1,36)	0,107	(0,44)	-0,183	(-0,56)	0,439**	(2,27)
Services professionnels, scientifiques et techniques	-0,115	(-0,73)	0,470**	(2,17)	-0,073	(-0,36)	0,289**	(2,30)
Services administratifs, services de soutien, services de gestion	0,288	(1,21)	0,152	(0,74)	-0,184	(-1,00)	0,301**	(2,17)
Services d'enseignement	-0,170	(-0,87)	0,538**	(2,47)	0,194	(0,87)	0,335**	(2,51)
Soins de santé et assistance sociale	-0,267	(-1,42)	0,679***	(3,58)	-0,039	(-0,20)	0,206*	(1,67)
Autres services, sauf les administrations publiques	-0,084	(-0,39)	0,593***	(3,16)	0,159	(0,70)	0,497***	(3,15)
Administrations publiques	-0,002	(-0,01)	0,072	(0,25)	0,259	(1,06)	0,234	(1,39)
Autres	-0,316	(-1,08)	0,093	(0,30)	0,022	(0,08)	-0,079	(-0,41)
Revenu en dollars	-0,030*	(-1,83)	-0,031***	(-2,87)	-0,004	(-0,23)	-0,004	(-0,67)
Revenu au Carré	0,001**	(2,14)	0,000**	(2,51)	0,001	(1,29)	0,000	(1,02)

Note : \* P < 0,05 \*\* p < 0,01 \*\*\* p < 0,001

Les estimations des coefficients ont été obtenues par la régression logistique pour chaque groupe d'immigrants de la Région Métropolitaine de Montréal.

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur

## Annexe C1 : Régression logistique pour chaque groupe d'immigrants avec l'introduction de la variable « langue parlée au travail » (2ième partie)

Variable	Chinois		Italien		Afrique subsaharienne		Afrique du nord	
Nombre de personnes dans le ménage (réf: 1 personne)								
2 personnes dans le ménage	0,001	(0,01)	-0,040	(-0,46)	0,1717	(1,55)	0,164**	(2,14)
3 personnes et plus	0,069	(0,53)	0,183**	(1,97)	0,229**	(2,11)	0,260***	(3,29)
Mode d'habitation (réf : Propriétaire)								
Locataire	0,356***	(4,70)	0,226***	(3,13)	0,888***	(10,18)	1,167***	(20,65)
Autres	-0,093	(-0,24)	-0,418	(-1,20)	1,926***	(9,61)	0,311*	(1,76)
Nombre de pièces (réf: 8 pièces et plus)								
1 à 3 pièces dans la maison	0,287**	(2,49)	-0,448***	(-3,31)	0,906***	(6,41)	0,237***	(2,69)
4 à 7 pièces	-0,059	(-0,70)	0,092*	(1,80)	0,445***	(4,16)	-0,011	(-0,17)
Distance de la maison au lieu de travail en kilomètre								
Distance	-0,001	(-0,16)	-0,047***	(-7,60)	-0,037***	(-5,94)	-0,039***	(-9,22)
Distance au carré	0,000	(0,06)	0,018***	(5,28)	0,018***	(5,50)	0,019***	(8,77)
Mode de transport vers le lieu du travail (réf : A pieds ou domicile)								
Auto ou camion	0,326***	(3,14)	0,431***	(3,64)	0,201	(1,55)	0,143*	(1,79)
Transport en commun	0,247**	(2,44)	0,615***	(4,22)	0,343***	(2,76)	0,318***	(3,88)
Autres moyen	0,517	(1,51)	-0,431	(-1,11)	0,501	(1,09)	0,222	(0,93)
Année d'immigration (réf : 1990-2006)								
1908-1959	-0,568***	(-2,94)	0,670***	(5,00)	-0,625	(-1,20)	0,221	(1,27)
1960-1979	-0,189*	(-1,73)	0,862***	(6,66)	0,095	(0,76)	0,755***	(10,20)
1980-1989	0,007	(0,07)	0,542***	(3,32)	0,046	(0,42)	0,397***	(5,06)
_cons	0,606*	(1,80)	-0,038	(-0,09)	-0,951***	(-3,10)	0,057	(0,25)

Note : \* P <0,05 \*\* p<0,01 \*\*\* p<0,001

Les estimations des coefficients ont été obtenues par la régression logistique pour chaque groupe d'immigrants de la Région Métropolitaine de Montréal.

Source : Microdonnées du recensement de la population du Canada de 2006, calculs et présentation de l'auteur